Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de Lorraine

« Pas de printemps sans Hirondelles »

Bilan de l'opération

Rapport 2023

MEUSE · ÉcoMusée Hannonville-sous-Côtes · FLORE 54 · Maison du Clément – Association du Patrimoine de Belles-Forêts · Mémoire & Patrimoine de Novéant · Les Sonneurs de la côte – Association de Préservation de l'Environnement et de la Qualité de la Vie – Pagny-sur-Moselle · TORCOL · Liberté • Égalité • Fraternité – République Française – Préfet de la Région Grand Est – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est · Union Européenne – Fonds Européen de Développement Régional

Pas de printemps sans « Hirondelles »

Parce qu'on ne peut protéger que ce que l'on connaît

Remerciements

Depuis 2016, un grand nombre d'habitants et d'associations se mobilise et répond favorablement à cet inventaire des Hirondelles. Merci à tous les contributeurs qui spontanément ont partagés leurs observations à travers l'application, ainsi qu'à toutes les bonnes volontés, vigilantes et attentives qui travaillent dans l'ombre.

Un merci aux membres des associations :
CPIE Meuse, ÉcoMusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, Flore54, Maison du Clément, Maison du Pays des Etangs, Mémoire et Patrimoine, PAMBio, Sonneurs de la Côte, Torcol

Merci aux élèves et enseignant.e.s des classes des écoles participantes à l'opération « Connais ton Parc ».
École de Gelucourt, École de Loudrefing, École Moselly (Toul), École Saint Exupéry (Jarny), École de la Halle (Saint-Mihiel), École de Mars-la-Tour, École de Thiaucourt-Regniéville, École de Vigneulles-lès-Hattonchâtel

Et merci aux contributeurs individuels :
Marie BAUDRY, Jean Michel BEAUREGARD, Frédéric BERNARD, BLANCHET Claudine, Françoise BLANPIED, Jean Paul BOLOT, Franck BONILAVRI, Christian BOUTTE, Arnaud BRASSELLE, Lucas CARCELES, Mireille COSTE, Eliette COUSIN, Roland COUTERET, Maude DANTONNET, Jean-Claude FIACRE, Habitants de GEVILLE, Stéphanie GILLE, Isabelle GIRARD, Dominique GRESNIK, Jean-Louis GRESNIK, Claude GUILLAUME, Jean-Claude HUMBERT, Denis JACQUEMOT, Juline KAUFMANN, M. LALANCE, Dorothée LEFEUVRE, Blandine LEPRINCE, Medhy MSIRDI, Jean MUNIER , Denis PARISOT, Marianne PIERSON, Thérèse PINSART, Famille POLMOGRO, Françoise PRECIGOUT-MARTINI, Josiane PREVOT, Émilie REOT, Stephane ROBERT, Sophie ROBERT, Thierry ROCHEL, Anne Marie ROCQUIN, Marie-Christine ROTHLISBERGER, Marie Thérèse ROUSSELOT, Guy SANZEY, Louise SAVARD, Jean-Marc SCATTOLIN, Jérôme STÉPHAN, Aurélie TOUSSAINT, Laurence TOUSSAINT, Thomas VIGEANNEL

Et une pensée particulière pour Raymonde VIRION, une personne active dans le suivi à Vic-sur-Seille.

Sommaire :

Introduction	**3**
Un contexte et des actions sur le territoire	**4**
Les communes inventoriées	**7**
La typologie de la prospection	**9**
Les villages prospectés	**P1 à P8**
Les observations par espèce	**19**
Les observations par espèce	**22**
L'Hirondelle de fenêtre	**23**
L'Hirondelle rustique	**27**
Le Martinet noir	**31**
Les actions et la réglementation	**34**
Conclusion / Réflexion	**39**
Perspective	**39**

Introduction

« **Pas de printemps sans Hirondelles** » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la charte 2015-2030 du Parc naturel régional de Lorraine, en référence à la Vocation 1 : Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités, à l'Objectif stratégique 1.1 : Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire et à l'Objectif opérationnel 1.1.3 **« Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel** ».

Cette inscription dans la charte est nait des inquiétudes du territoire. La forme de l'opération se justifie afin de toucher le plus grand nombre à une prise de conscience de l'état de la biodiversité.

«Pas de printemps sans Hirondelles » concernent l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir, toutes trois sont des espèces protégées.

Le suivi « Pas de printemps sans Hirondelles », par la connaissance qu'il apporte, permet de protéger l'existant, de sensibiliser les habitant.e.s et les élu.e.s pour agir avec les habitant.e.s et les élu.e.s

Ce suivi est le reflet des inventaires sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine menés par les habitants, les associations et le syndicat mixte.

La réalisation de l'inventaire dans chaque village assure une présence afin montrer l'intérêt et les préoccupations que l'on porte aux Hirondelles. Au-delà du décompte, lors des rencontres, il s'agit d'évoquer la problématique de ces espèces, et ainsi d'expliquer les liens nécessaires qu'elles ont à l'ensemble de la biodiversité.

Une application web basée sur une interface de localisation des nids d'Hirondelles et de Martinet est un outil d'aide et de support à la connaissance, il ne règlera pas leur problématique.

Malgré tout, nous espérons que partager la connaissance facilitera les actions. Parce qu'on ne peut protéger que ce que l'on connait.

Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation des observations et leurs analyses. Elle se base sur les données disponibles dans l'application Hirondelles. Les bilans, rapports et les synthèses sont présentés en prenant en compte l'ensemble des années d'inventaires pour ce programme.

Avec la nouvelle structuration des données orientée par l'application Hirondelles, on ne tient compte uniquement des observations à l'adresse postale.

Par ailleurs, l'application s'est enrichie de données historiques, contenu dans des carnets de terrain d'observateurs et partagé avec l'outil. En 2023, ce sont 41 personnes qui ont contribuées au suivi participatif « Pas de printemps sans Hirondelles ». Les contributeurs et contributrices sont maintenant au nombre de 94.

Enfin, l'emprise des cartes s'étend à la Lorraine, en effet, le rayonnement de cette action dépasse le territoire du PnrL.

Un contexte et des actions sur le territoire

La démarche de cette opération reste identique depuis son lancement. Il s'agit de sensibiliser par la connaissance acquise et produite. Cette sensibilisation doit permettre à chacun d'agir selon ses moyens, sa disponibilité.

De la sensibilisation à l'inventaire

La sensibilisation prend des formes diverses et variées.

Une formation sur les techniques de construction de nids d'Hirondelle de fenêtre a été proposé aux associations du réseau Education. Cette formation a été organisé en collaboration entre l'ÉcoMusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, Torcol et le Parc. Ce **7 structures** qui ont montré de l'intérêt à ces techniques et sont prêtes à les diffuser leurs publics (Meuse Nature Environnement, Torcol, Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, Grandeur Nature, Carrefour des Jeunes, CPIE Meuse, Atelier Vert).

Dans cette dynamique, l'ÉcoMusée d'Hannonville-sous-les-Côtes en partenariat avec le Parc, a organisé une animation de construction de nids d'Hirondelle de fenêtre. En effet, au-delà de la solution de compensation, les ateliers de construction de nids artificiels permettent d'évoquer les espèces ainsi que leur problématique. Ce sont **14 personnes** (adultes et enfants) qui ont mis les mains à pâte pour repartir avec leur nid d'Hirondelle de fenêtre. Il n'y a pas eu de retour sur leur mise en place possible, ni sur leur réussite. Quelques personnes ont néanmoins poursuivi leur implication par un inventaire dans leur commune.

En 2023, ce sont également **8 animations de type « Couarail »** qui se sont déroulées sur le territoire du Parc. Les communes de **Belles-Forêts** en co-animation avec la Maison du Clément , de **Dompierre-aux-Bois**, de **Geville**, d'**Hannonville-sous-les-Côtes** en partenariat avec l' ÉcoMusée, de **Pagny-sur-Moselle** en co-animation avec les Sonneurs de la Côte, de **Pont-à-Mousson** en partenariat avec PAM Bio, de **Sponville** avec la Communauté de Communes Mad-et-Moselle et de **Vic-sur-Seille** en co-animation avec l'association Les Amis du Saulnois et de son patrimoine, ont accueillis au total **88 personnes** intéressées pour découvrir les Hirondelles et pour mettre en œuvre un suivi.

Dans le cadre de « Connais ton Parc », dans 13 communes, ce sont **13 écoles** et **22 classes** ont permis de contacter **471 enfants**. Les animations scolaires se sont poursuivies au rythme de 2 demi-journées par classe. Elles ont été menées par 2 animatrices, Myriam POULLARD et Lisa SEGER.

La sensibilisation est également l'accompagnement des contributeurs avec les outils mis à disposition. Outre, les échanges par téléphone, l'ÉcoMusée d'Hannonville-sous-les-Côtes a organisé un rendez-vous afin de réaliser la saisie des observations dans l'application « hirondelles.pnr-lorraine.com ». Ce moment convivial a permis de lever les appréhensions quant à la manipulation de l'outil informatique.

De l'inventaire à la sensibilisation

Effectivement, la réponse à ces animations a permis, au-delà de la sensibilisation, de recueillir **809 observations en 2023**. Ce sont **41 contributeurs et contributrices** qui se sont emparés des outils d'inventaire, formulaires et application web.

Si quelques ajustements, toujours nécessaires, restent d'actualité, les retours d'informations semblent faciliter.

Pour synthétiser cette relation entre la sensibilisation et la participation active aux inventaires, nous avons aujourd'hui, un recul suffisant pour proposer ce regard. La carte ci-contre nous renseigne sur plusieurs aspects.

Se distinguent les communes qui ont bénéficié d'au moins une animation de sensibilisation à la problématique des « Hirondelles ». Il peut s'agir d'animations scolaires ou à destination du grand-public. Ces animations sont celles qui ont été réalisées par le Parc ou par des associations partenaires ; et notamment celles où nous avons été informées de leur réalisation. Le tableau indique alors le nombre d'animations effectuées dans la commune.

Selon le taux de personnes contactées, une graduation est proposée.

Ainsi, les communes qui disposent d'un grand nombre d'écoles sont susceptibles d'avoir un plus grand nombre d'animations. Ces dernières ont permis de contacter un plus grand nombre de personnes. C'est le cas, notamment, de Toul. En effet, le Parc est intervenu sur plusieurs classes de 3 écoles primaires, et ce sur plusieurs années.

D'une autre façon, des communes s'illustrent par l'existence d'au moins un inventaire, d'au moins une observation. En effet, cette représentation ne présage pas de la pression d'observations. Qu'elle a été la dynamique d'inventaire ? Sont-ce de personnes qui ont assisté à une animation dans un village voisin et qui ont su reproduire l'inventaire de leur commune, de leur village, de leur rue ou de leur habitation ? Sont-ce des personnes qui ont été informées par la presse ou par un autre média ? Il sera difficile de répondre à ces questions, en effet, aucun élément d'évaluation n'a été envisagé sous cet angle.

Sur l'ensemble du territoire du Parc, il apparait aussi que de nombreuses communes n'ont bénéficié d'aucune animation, ni scolaire, ni grand-public et pour lesquelles, aucune démarche d'inventaires n'a été réalisée. Il sera alors intéressant de les cibler lors des prochaines interventions.

Pour autant, la programmation 2024 est déjà établie. Ce sont alors 4 animations grand-public qui seront réalisées à Bonzée -en-Woëvre, à Fénétrange, à Fribourg et à Troyon. A la marge de ces animations, d'autres interventions moins formelles sont envisageables pour le printemps 2024. Nous en appelons aux maires des communes du Parc, de solliciter une animation dans leur commune.

En résumé, la représentation cartographique ci-dessous permet de mettre en évidence que

- Les animations ne garantissent pas que les habitants de la commune s'approprient la démarche de suivi
- Des villages, qui ont été prospectés, n'ont pas bénéficié (à notre connaissance) d'animations dédiées au suivi des « Hirondelles ».
- Des communes n'ont pas reçu d'animation et n'ont pas été inventoriées.

Pas de printemps sans « Hirondelles »

Depuis 2015, les animations scolaires ou à destination du grand-public, réalisées par le Parc ou par les associations partenaires à l'opération, prennent des formes diverses et variées. Elles ont permis de sensibiliser plus ou moins de personnes. Ces animations sont ou non associées à une dynamique d'inventaires par les habitants dans les communes, dans les villages.

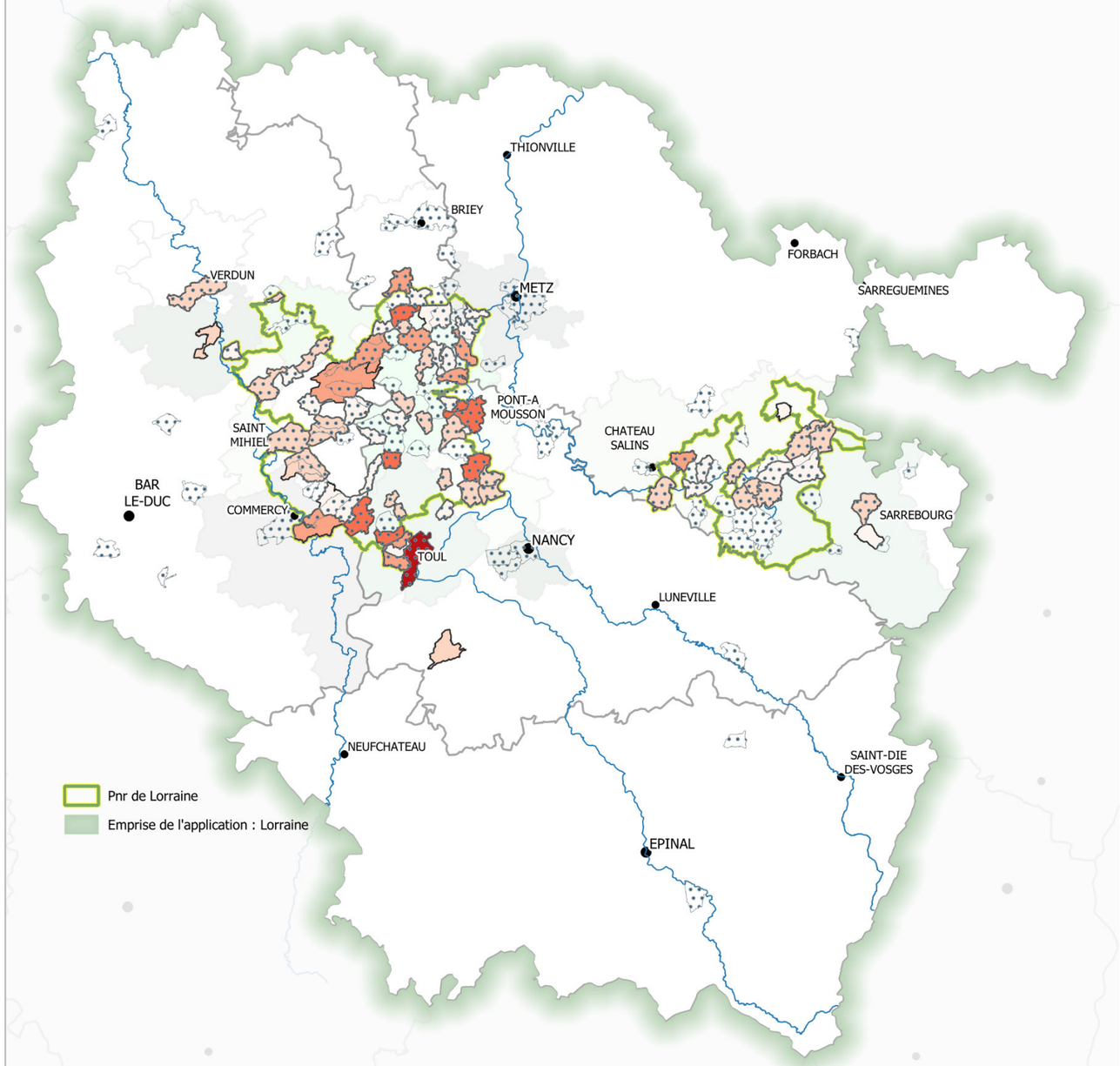

Communes (54 et 57)	NB Animation
Ancy-Dornot	1
Assenoncourt	3
Bayonville-sur-Mad	1
Belles-Forêts	2
Belleville	1
Bernécourt	7
Boucq	5
Bruley	5
Bruville	1
Chambley-Bussières	2
Crépey	2
Dieulouard	8
Dieuze	1
Écrouves	3
Euvezin	1
Gelucourt	2
Guermange	1
Hampont	3
Hesse	1
Jaillon	1
Jarny	3
Loudrefing	2
Lucey	5
Maidières	1
Mandres-aux-Quatre-Tours	1
Marbache	2
Mars-la-Tour	7
Marsal	1
Ménil-la-Tour	2
Mittersheim	1
Montauville	2
Norroy-lès-Pont-à-Mousson	7
Novéant-sur-Moselle	5
Onville	1
Pagney-derrière-Barine	1
Pagny-sur-Moselle	4
Pont-à-Mousson	6
Puxieux	2
Rezonville-Vionville	1
Rogéville	1
Saint-Baussant	1
Saint-Médard	1
Saizerais	1
Sarrebourg	1
Sponville	1
Tarquimpol	2
Thiaucourt-Regniéville	2
Torcheville	1
Toul	16
Vaux	1
Vic-sur-Seille	2
Villers-sous-Prény	1
Waville	1

Etat de la corrélation en 2023 entre animations et inventaires

Animations

Nombre de personnes contactées par une animation

- 1 - 20
- 20 - 50
- 50 - 100
- 100 - 200
- 200 - 250
- 250 - 310

Inventaires

Villages disposant d'au moins un inventaire depuis 2015

Communes	NB Animation
Ancemont	1
Apremont-la-Forêt	3
Buxières-sous-les-Côtes	1
Chaillon	1
Dompierre-aux-Bois	1
Euville	3
Génicourt-sur-Meuse	1
Geville	1
Hannonville-sous-les-Côtes	4
Lachaussée	4
Lacroix-sur-Meuse	2
Nonsard-Lamarche	1
Ronvaux	2
Saint-Mihiel	2
Verdun	1
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	3

Union européenne
Fonds Européen de Développement Régional

Source:
PnrL - BD Carthage®
- ©BD Topo®2019

Réalisation :
Mars 2024

Les communes inventoriées

L'opération de 2022 avait identifiée le besoin de retrouver des interventions plus proches des habitants. Cela a été appliqué en 2023 avec les moyens humains à disposition. Au regard des 140 communes disposant d'au moins une observation, dans le cadre de ce programme, voici le décompte annuel.

Compte	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Nombre de communes	**1**	**2**	**36**	**48**	**33**	**35**	**9**	**16**	**44**	**42**
Communes Parc	**1**	**2**	**30**	**40**	**26**	**33**	**7**	**14**	**33**	**30**

Tableau 1 : Nombre de communes inventoriées par année

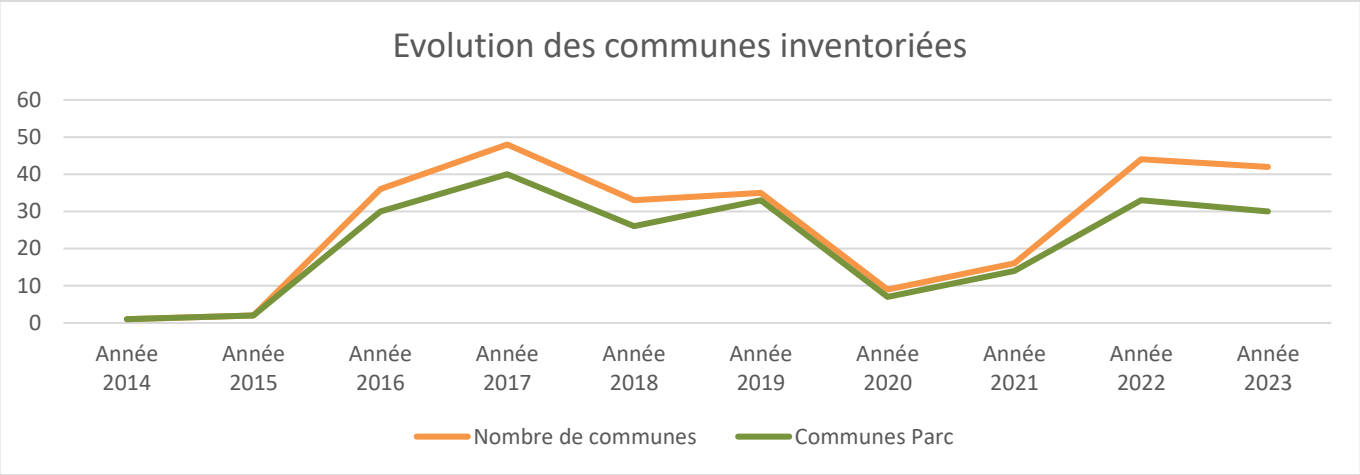

Une unité urbaine plus adaptée : le village

Bien que l'action « Pas de printemps sans Hirondelles » s'évalue à l'échelle de la commune, l'évolution de la population d'Hirondelles doit s'évaluer à l'échelle d'une unité urbaine plus réduite, le village. En effet, les fusions de communes ont pu regrouper plusieurs villages et ainsi créer de vastes étendues. Le dénombrement des nids, principalement de l'Hirondelle de fenêtre, par son comportement grégaire, demande d'évaluer leur population à une unité urbaine plus adaptée.

La suite de l'analyse s'attachera donc à évaluer la connaissance à l'échelle des villages.

En 2023, ce sont donc **45 villages** de **42 communes** qui recueillent au moins une observation.

Quelques éléments explicatifs des termes de la légende de la cartographie ci-dessous :
- « Nouvelle participation » concerne les villages où des nids ont été dénombrés **uniquement en 2023**.
- « Participation continue » se rapporte aux villages où au moins deux inventaires ont été pratiqués **en 2023 et/ou** en 2022 **et/ou** en 2021 et/ou 2020 et/ou 2019 et/ou 2018 et/ou en 2017 et/ou en 2016 et/ou en 2015 et/ou en 2014.
- « Ancienne participation » répond aux communes déjà inventoriées **sans inventaire en 2023**

Ce sont alors, en 2023, **23 villages** en « Nouvelle participation » **et 22 villages** en « Participation fréquente ».

Des noyaux d'inventaires se retrouvent d'années en années, en moins grande proportion malgré tout.
La majorité des nouvelles communes inventoriées se situent hors Parc, le reportage à grande échelle a fait son œuvre.

Pas de printemps sans « Hirondelles »

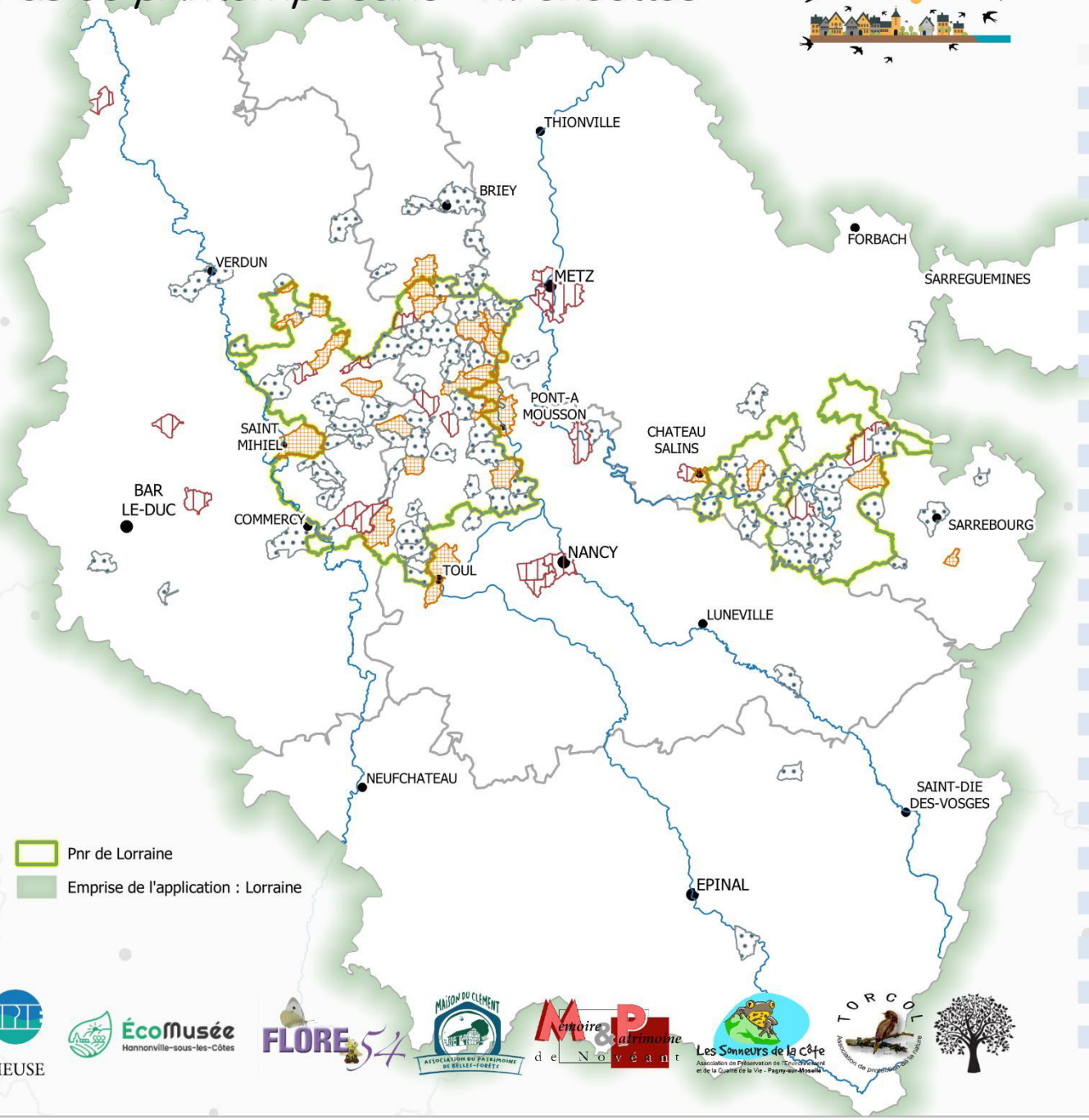

Village 2023
Ancy-sur-Moselle *
Bernécourt *
Bisping *
Boucq *
Château-Salins **
Chaumont-sur-Aire
Corniéville *
Coutures **
Dieulouard *
Dompierre-aux-Bois *
Essey-et-Maizerais *
Fresnes-en-Woëvre *
Gelucourt *
Geville *
Gorze *
Hannonville-sous-les-Côtes *
Hartzviller
Jarny **
Lavallée
Laxou
Loudrefing *
Mars-la-Tour *
Mesnil-sous-les-Côtes *
Metz
Montigny-devant-Sassey
Montigny-lès-Metz
Morville-sur-Seille
Nancy
Nomeny
Norroy-lès-Pont-à-Mousson *
Novéant-sur-Moselle *
Pagny-sur-Moselle *
Pont-à-Mousson **
Prény *
Ronvaux *
Saint-Médard *
Saint-Mihiel **
Sponville *
Thiaucourt-Regniéville *
Toul **
Vandières
Viéville-sous-les-Côtes *
Vigneulles-lès-Hattonchâtel *
Villers-lès-Nancy
Ville-sur-Yron *

Parc naturel régional de Lorraine

Répartition des villages inventoriées en 2023

Villages participants
- Nouvelle participation
- Participation continue
- Ancienne participation

* Villages PnrL
** Communes Villes-Portes

Source:
PnrL - BD Carthage®
- ©BD Topo®2019

Réalisation :
Mars 2024

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

La typologie de prospection

Il est intéressant de constater que 13 villages, en 2023, ont été prospectés dans leur intégralité, contre 9 l'année précédente. De la même façon, entre 2023 et 2022, 30 versus 35 villages prospectés « De-ci, de-là ». Les inventaires prospectés dits à « La rue » sont équivalent 7 villages en2023 pour 6 en 2022.

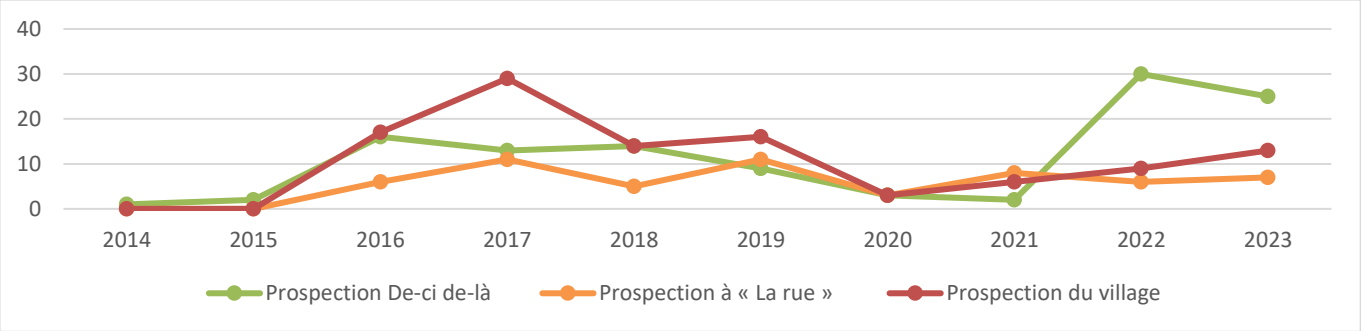

Il est vraisemblable que les animations 2023 davantage centrées sur le territoire ont favorisé la prospection des villages dans leur intégralité. Effectivement, en 2017, année où le programme a été accompagné par une stagiaire, est l'année où les prospections des villages ont été les plus nombreux.

La prospection d'un inventaire exprime le caractère de la recherche plus ou moins exhaustive des observations des nids. Il est bien sûr toujours possible de ne pas repérer un ou plusieurs nids. En revanche, l'action de rechercher la totalité des nids indique que l'effort de prospection se rapproche du nombre « vrai ».

Pour ce suivi, le niveau de prospection le plus élevé est « Le Village ». C'est-à-dire que l'observateur aura recherché sur la totalité de l'unité urbaine tous les nids d'une espèce donnée. La prospection « De-ci, de-là » ne comprend que les observations très localisées. Une prospection intermédiaire est « La rue » lorsque notre disponibilité ne correspond pas à la taille de l'agglomération. Ce cas de figure se rencontre en effet pour les gros bourgs où l'on a repéré certaines rues où les Hirondelles ont tendance à se regrouper.

Il est important d'appliquer la prospection aux observations de l'espèce en question. Cela peut toutefois être les 3 espèces concernées par le haut niveau de prospection. Cependant, nous avons constaté que souvent la prospection « Le Village » était appliquée aux 3 espèces alors qu'effectivement cela n'en concernait essentiellement qu'une.

Ce qui est plus difficile de faire apparaître avec le formulaire papier. L'application « Hirondelles » permet plus facilement de le faire. Cela demande juste une petite manipulation.

Par exemple, je parcours la totalité d'un village à la recherche des nids de l'Hirondelle de fenêtre. Lors de ma connexion à l'appli Hirondelles, je peux alors « Démarrer une prospection ». Si d'aventures, j'observe un nid de Martinet noir (ou d'Hirondelle rustique) de façon opportuniste, j'ajoute une observation à l'application en arrêtant la prospection. Je peux la redémarrer immédiatement après, lors de ma nouvelle observation de nids de l'Hirondelle de fenêtre. Ainsi, la prospection « Le Village » affectera uniquement les observations de nids de l'Hirondelle de fenêtre. Les observations des autres espèces, dans ce cas précis, auront une prospection « De-ci, de-là ».

Quelques éléments explicatifs des termes de la légende[1] de la carte :

- « Le village » : exploration de l'ensemble d'un village.
- « La rue » : inventaire de l'intégralité d'une même rue
- « De-ci de-là » : observations ponctuelles des nids, souvent la maison de l'habitant ou de ses voisins

Des illustrations ci-dessous symbolisent la prospection, elles se retrouvent dans les différentes listes et s'en inspirent dans la légende de la carte.

De-ci-de-là	La rue	Le village
●	|	■

Illustration 1 : Grille de lecture des pictogrammes de prospection

[1] Une notion était apportée dans les rapports précédents, le quartier. Elle est aujourd'hui retirée de l'analyse. En effet, la délimitation géographique des quartiers est difficile à préciser sur tout notre territoire. Leur analyse est alors reportée à la rue.

Pas de printemps sans « Hirondelles »

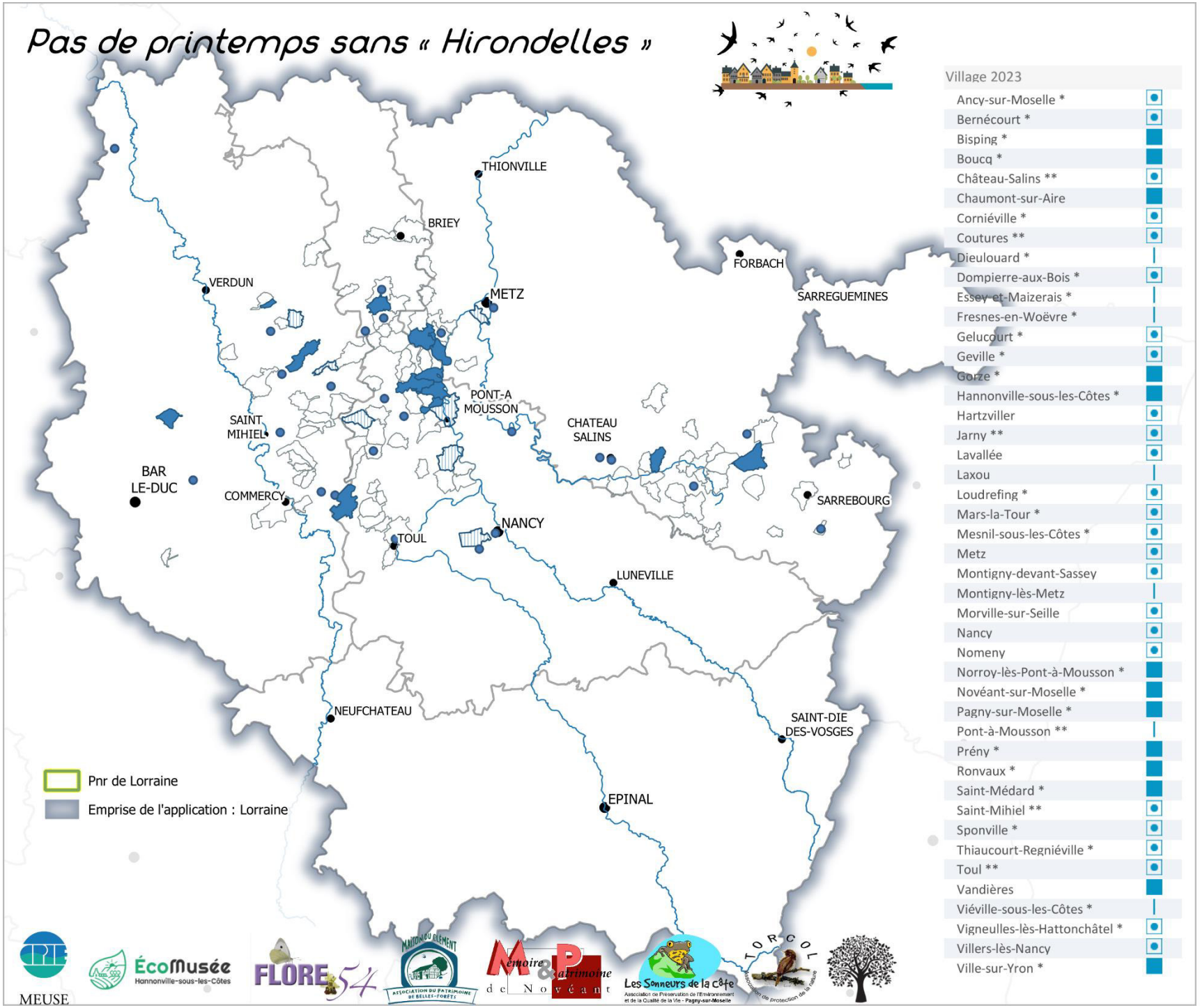

Village 2023	
Ancy-sur-Moselle *	●
Bernécourt *	●
Bisping *	■
Boucq *	■
Château-Salins **	●
Chaumont-sur-Aire	■
Corniéville *	●
Coutures **	●
Dieulouard *	—
Dompierre-aux-Bois *	●
Essey-et-Maizerais *	—
Fresnes-en-Woëvre *	—
Gelucourt *	●
Geville *	●
Gorze *	■
Hannonville-sous-les-Côtes *	■
Hartzviller	●
Jarny **	●
Lavallée	●
Laxou	—
Loudrefing *	●
Mars-la-Tour *	●
Mesnil-sous-les-Côtes *	●
Metz	●
Montigny-devant-Sassey	●
Montigny-lès-Metz	—
Morville-sur-Seille	●
Nancy	●
Nomeny	●
Norroy-lès-Pont-à-Mousson *	■
Novéant-sur-Moselle *	■
Pagny-sur-Moselle *	■
Pont-à-Mousson **	—
Prény *	■
Ronvaux *	■
Saint-Médard *	■
Saint-Mihiel **	●
Sponville *	●
Thiaucourt-Regniéville *	●
Toul **	●
Vandières	■
Viéville-sous-les-Côtes *	—
Vigneulles-lès-Hattonchâtel *	●
Villers-lès-Nancy	●
Ville-sur-Yron *	■

Parc naturel régional de Lorraine

Répartition des villages inventoriés en fonction de la typologie de prospection en 2023

Typologie de prospection

- Le village
- La rue
- De-ci, de-là

Participation

- Commune déjà inventoriée

* Villages PnrL
** Communes Villes-Portes

Union européenne
Fonds Européen de Développement Régional

Source:
PnrL - BD Carthage® - ©BD Topo®2019

Réalisation :
Mars 2024

Niveau de prospection des communes, et/ou villages par année

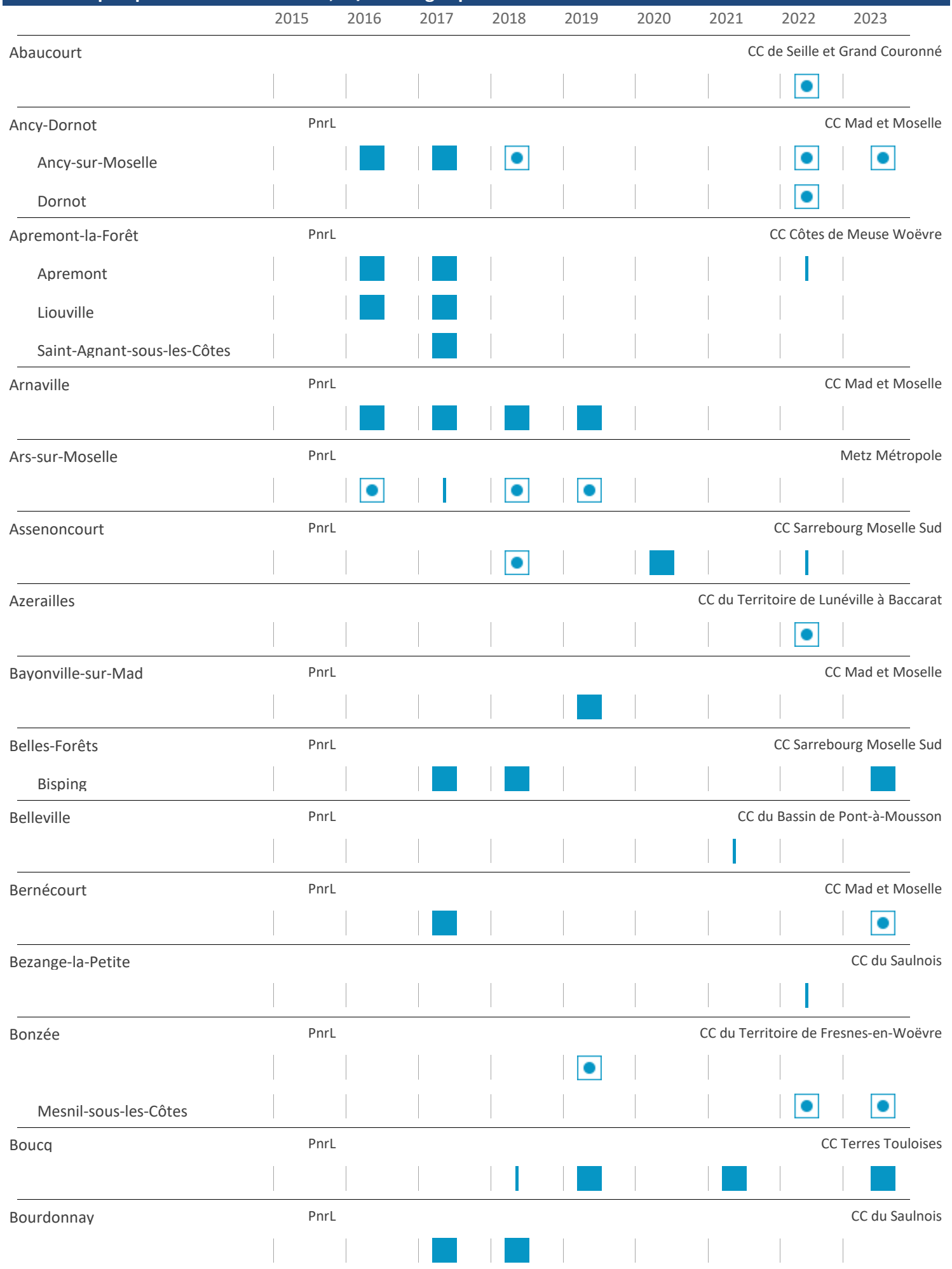

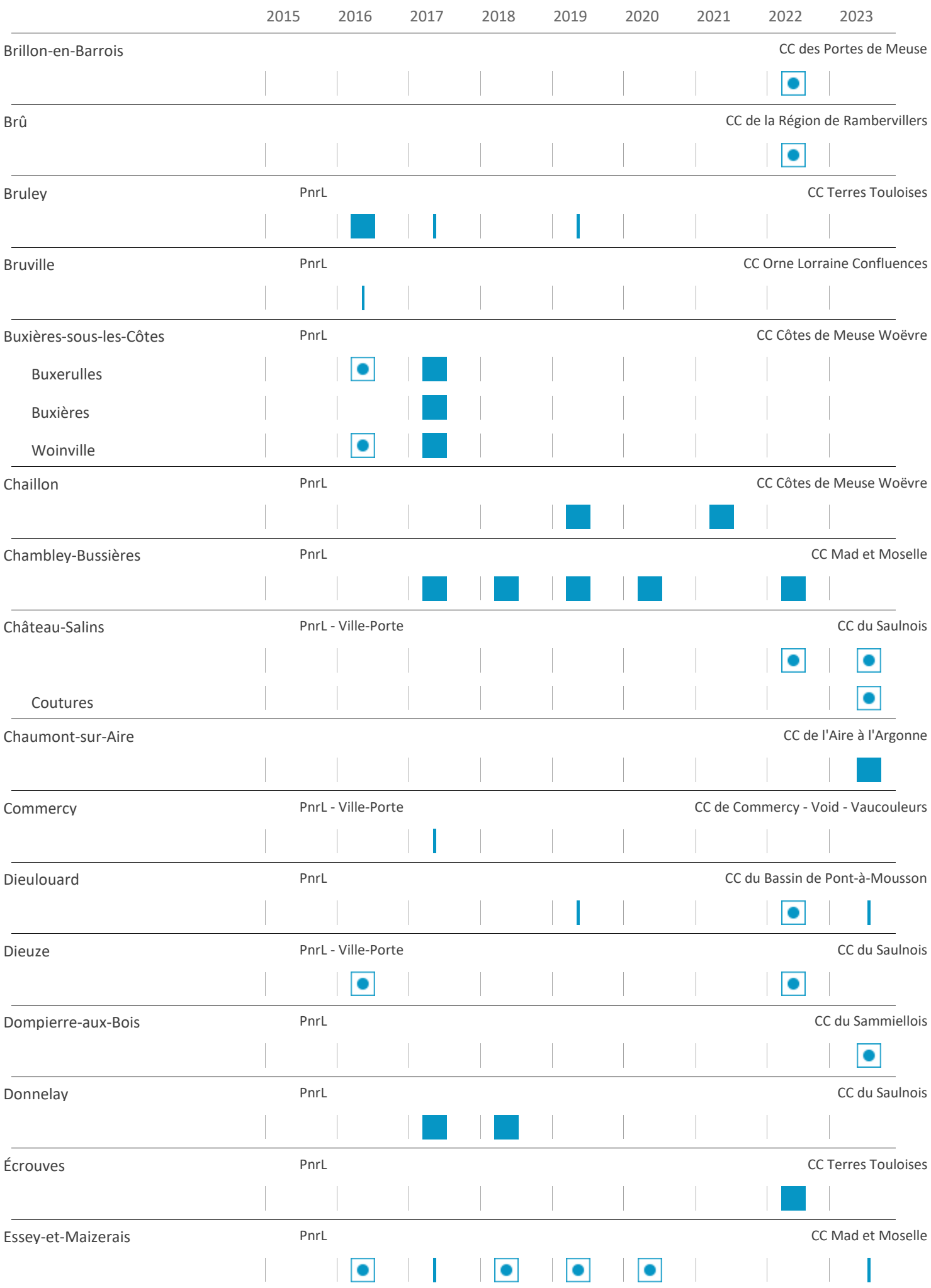
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Brillon-en-Barrois
CC des Portes de Meuse
Brû
CC de la Région de Rambervillers
Bruley
PnrL
CC Terres Touloises
Bruville
PnrL
CC Orne Lorraine Confluences
Buxières-sous-les-Côtes
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Buxerulles
Buxières
Woinville
Chaillon
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Chambley-Bussières
PnrL
CC Mad et Moselle
Château-Salins
PnrL - Ville-Porte
CC du Saulnois
Coutures
Chaumont-sur-Aire
CC de l'Aire à l'Argonne
Commercy
PnrL - Ville-Porte
CC de Commercy - Void - Vaucouleurs
Dieulouard
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Dieuze
PnrL - Ville-Porte
CC du Saulnois
Dompierre-aux-Bois
PnrL
CC du Sammiellois
Donnelay
PnrL
CC du Saulnois
Écrouves
PnrL
CC Terres Touloises
Essey-et-Maizerais
PnrL
CC Mad et Moselle

2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Euvezin
PnrL
CC Mad et Moselle
Euville
PnrL
CC de Commercy - Void - Vaucouleurs
Fleisheim
CC Sarrebourg Moselle Sud
Flirey
PnrL
CC Mad et Moselle
Frémeréville-sous-les-Côtes
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Fresnes-en-Woëvre
PnrL
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre
Gelucourt
PnrL
CC du Saulnois
Génicourt-sur-Meuse
PnrL
CC Val de Meuse - Voie Sacrée
Geville
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Corniéville
Girauvoisin
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Gorze
PnrL
CC Mad et Moselle
Guébling
CC du Saulnois
Guermange
PnrL
CC Sarrebourg Moselle Sud
Hagéville
PnrL
CC Mad et Moselle
Hampont
PnrL
CC du Saulnois
Hannonville-sous-les-Côtes
PnrL
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre
Haraucourt-sur-Seille
PnrL
CC du Saulnois

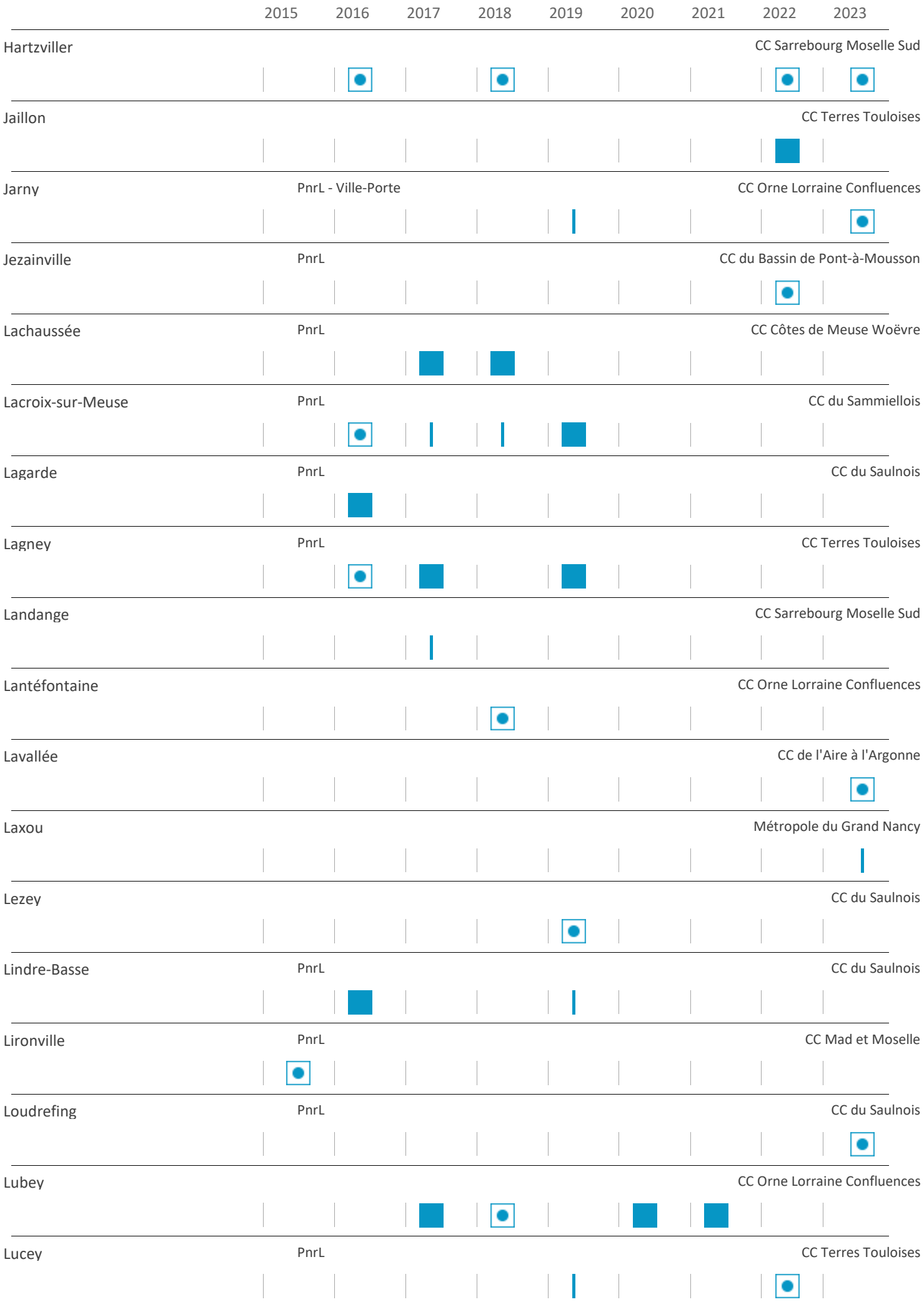
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Hartzviller
CC Sarrebourg Moselle Sud
Jaillon
CC Terres Touloises
Jarny
PnrL - Ville-Porte
CC Orne Lorraine Confluences
Jezainville
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Lachaussée
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Lacroix-sur-Meuse
PnrL
CC du Sammiellois
Lagarde
PnrL
CC du Saulnois
Lagney
PnrL
CC Terres Touloises
Landange
CC Sarrebourg Moselle Sud
Lantéfontaine
CC Orne Lorraine Confluences
Lavallée
CC de l'Aire à l'Argonne
Laxou
Métropole du Grand Nancy
Lezey
CC du Saulnois
Lindre-Basse
PnrL
CC du Saulnois
Lironville
PnrL
CC Mad et Moselle
Loudrefing
PnrL
CC du Saulnois
Lubey
CC Orne Lorraine Confluences
Lucey
PnrL
CC Terres Touloises

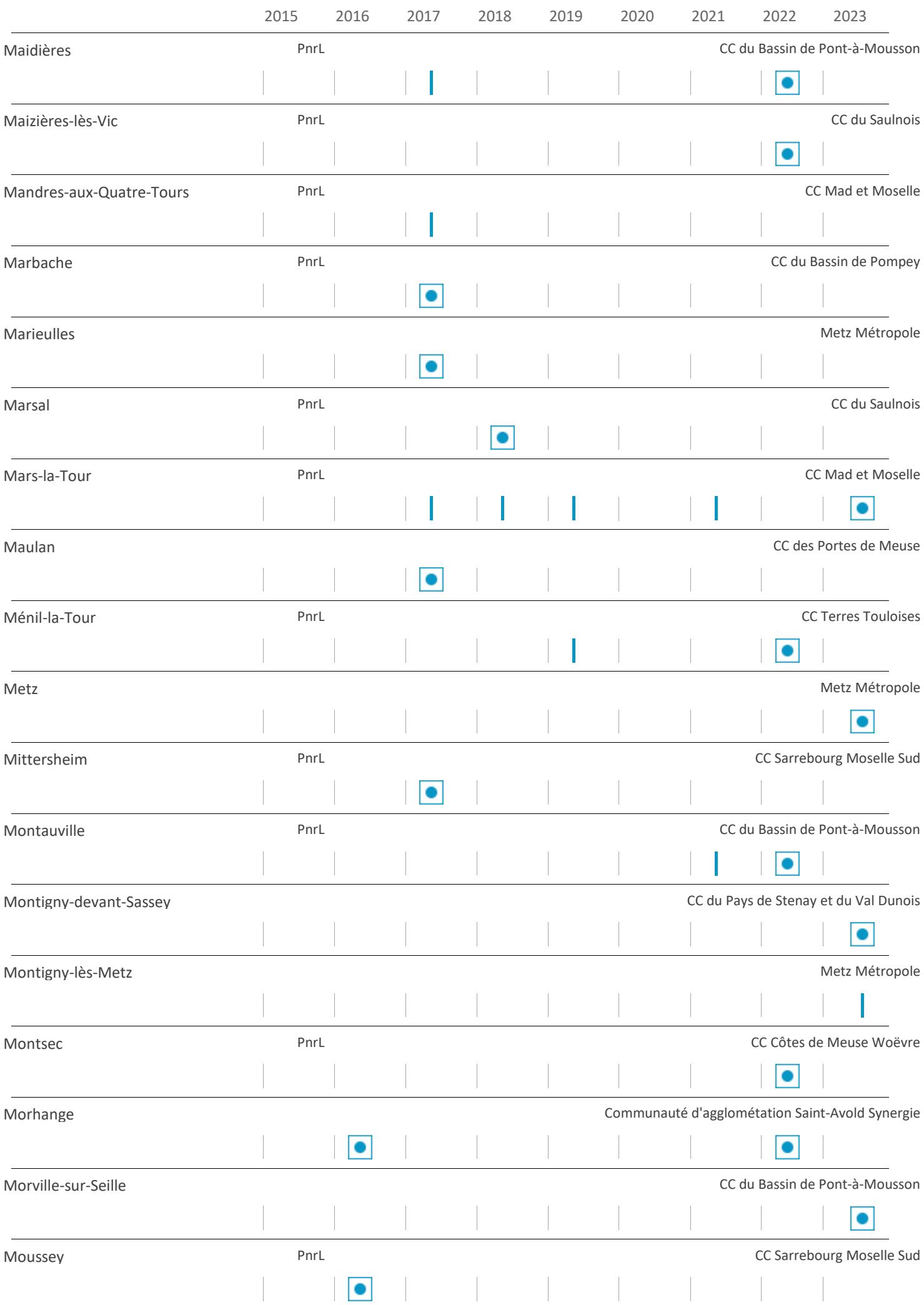
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Maidières
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Maizières-lès-Vic
PnrL
CC du Saulnois
Mandres-aux-Quatre-Tours
PnrL
CC Mad et Moselle
Marbache
PnrL
CC du Bassin de Pompey
Marieulles
Metz Métropole
Marsal
PnrL
CC du Saulnois
Mars-la-Tour
PnrL
CC Mad et Moselle
Maulan
CC des Portes de Meuse
Ménil-la-Tour
PnrL
CC Terres Touloises
Metz
Metz Métropole
Mittersheim
PnrL
CC Sarrebourg Moselle Sud
Montauville
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Montigny-devant-Sassey
CC du Pays de Stenay et du Val Dunois
Montigny-lès-Metz
Metz Métropole
Montsec
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Morhange
Communauté d'agglométation Saint-Avold Synergie
Morville-sur-Seille
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Moussey
PnrL
CC Sarrebourg Moselle Sud

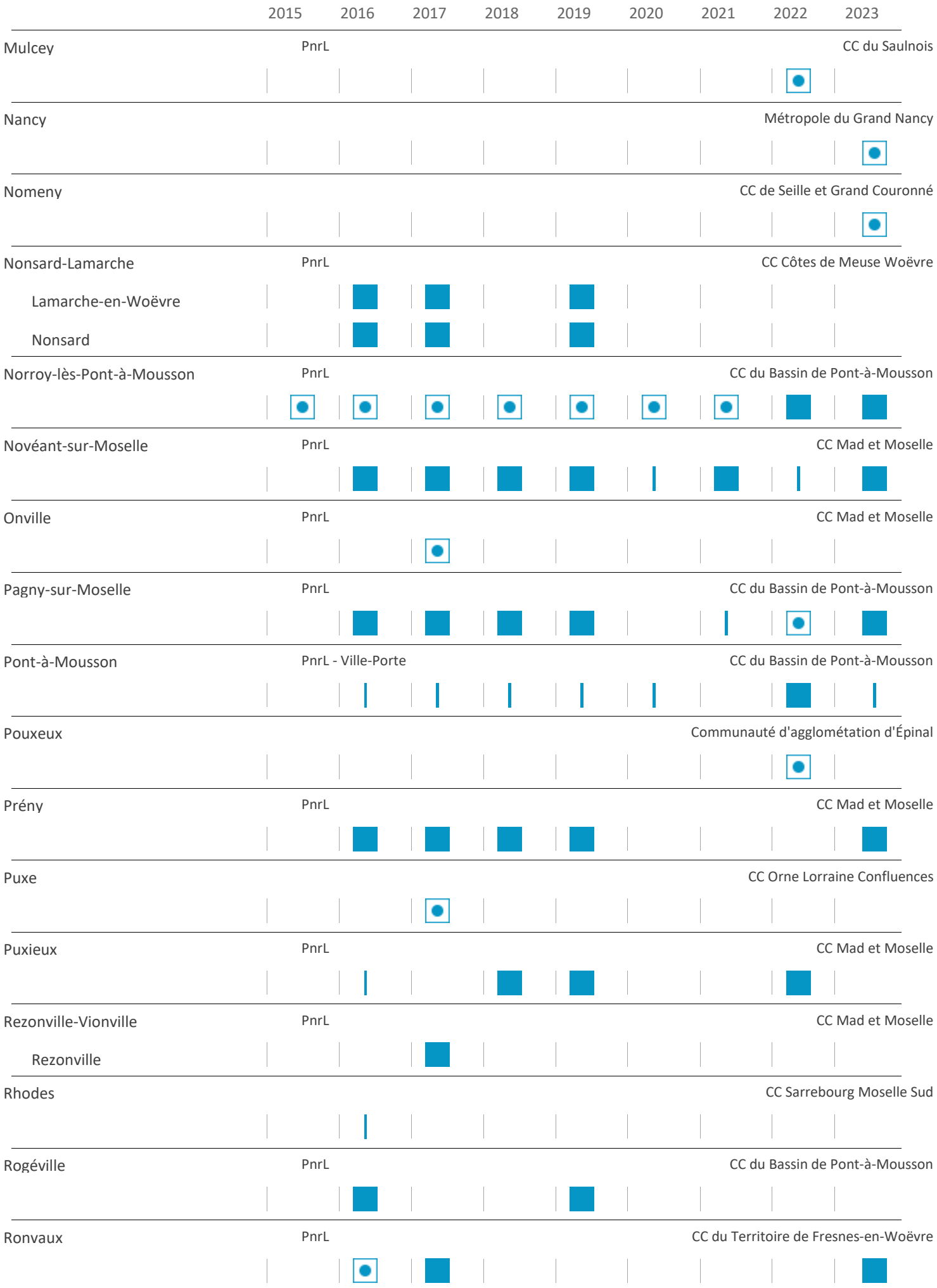
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Mulcey
PnrL
CC du Saulnois
Nancy
Métropole du Grand Nancy
Nomeny
CC de Seille et Grand Couronné
Nonsard-Lamarche
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Lamarche-en-Woëvre
Nonsard
Norroy-lès-Pont-à-Mousson
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Novéant-sur-Moselle
PnrL
CC Mad et Moselle
Onville
PnrL
CC Mad et Moselle
Pagny-sur-Moselle
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Pont-à-Mousson
PnrL - Ville-Porte
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Pouxeux
Communauté d'agglométation d'Épinal
Prény
PnrL
CC Mad et Moselle
Puxe
CC Orne Lorraine Confluences
Puxieux
PnrL
CC Mad et Moselle
Rezonville-Vionville
PnrL
CC Mad et Moselle
Rezonville
Rhodes
CC Sarrebourg Moselle Sud
Rogéville
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Ronvaux
PnrL
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre

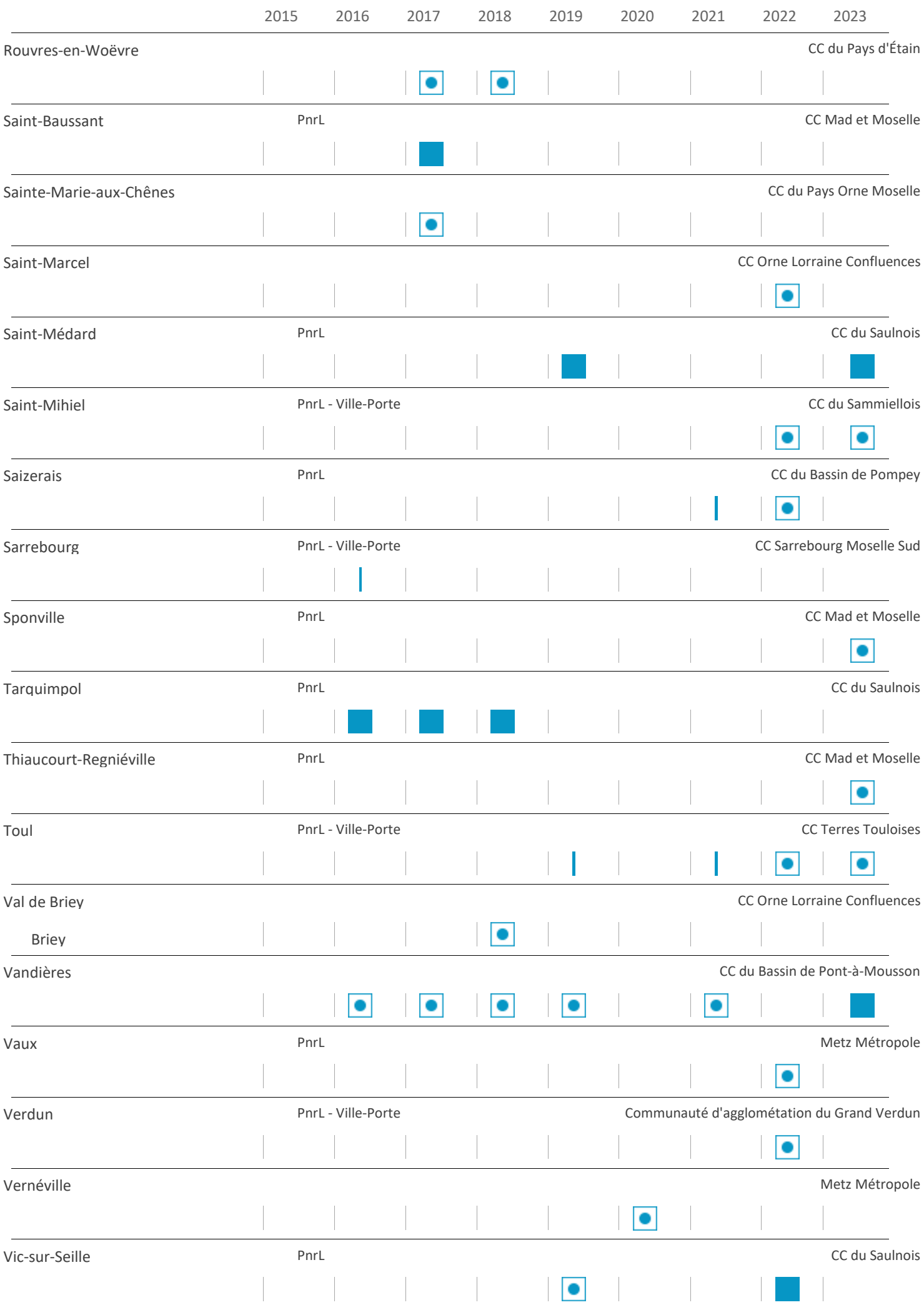
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Rouvres-en-Woëvre
CC du Pays d'Étain
Saint-Baussant
PnrL
CC Mad et Moselle
Sainte-Marie-aux-Chênes
CC du Pays Orne Moselle
Saint-Marcel
CC Orne Lorraine Confluences
Saint-Médard
PnrL
CC du Saulnois
Saint-Mihiel
PnrL - Ville-Porte
CC du Sammiellois
Saizerais
PnrL
CC du Bassin de Pompey
Sarrebourg
PnrL - Ville-Porte
CC Sarrebourg Moselle Sud
Sponville
PnrL
CC Mad et Moselle
Tarquimpol
PnrL
CC du Saulnois
Thiaucourt-Regniéville
PnrL
CC Mad et Moselle
Toul
PnrL - Ville-Porte
CC Terres Touloises
Val de Briey
CC Orne Lorraine Confluences
Briey
Vandières
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Vaux
PnrL
Metz Métropole
Verdun
PnrL - Ville-Porte
Communauté d'agglométation du Grand Verdun
Vernéville
Metz Métropole
Vic-sur-Seille
PnrL
CC du Saulnois

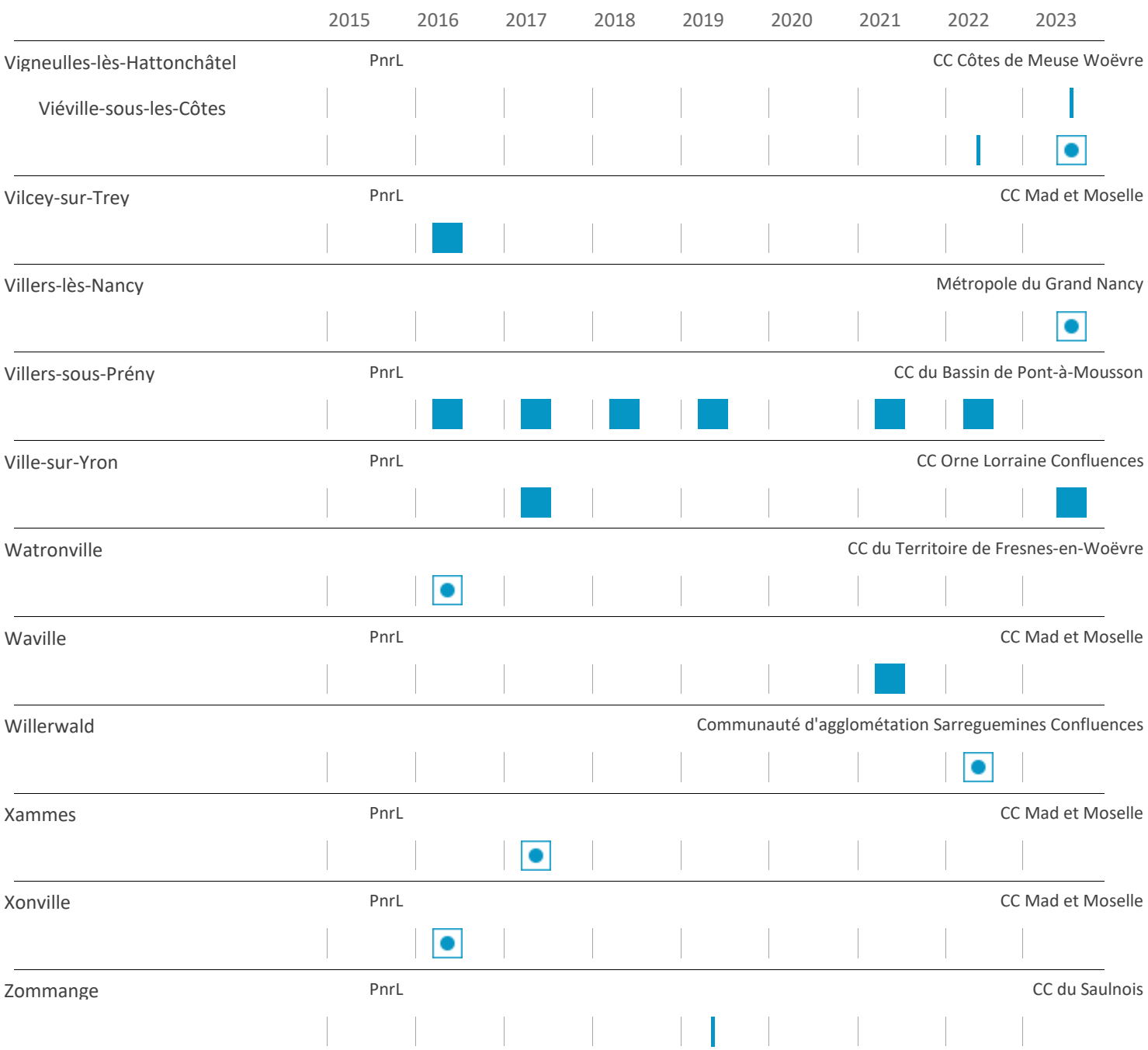
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
Vigneulles-lès-Hattonchâtel
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Viéville-sous-les-Côtes
Vilcey-sur-Trey
PnrL
CC Mad et Moselle
Villers-lès-Nancy
Métropole du Grand Nancy
Villers-sous-Prény
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Ville-sur-Yron
PnrL
CC Orne Lorraine Confluences
Watronville
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre
Waville
PnrL
CC Mad et Moselle
Willerwald
Communauté d'agglométation Sarreguemines Confluences
Xammes
PnrL
CC Mad et Moselle
Xonville
PnrL
CC Mad et Moselle
Zommange
PnrL
CC du Saulnois

Les observations par espèce

La récolte d'observations renseigne les habitants, les élus, la connaissance scientifique à plusieurs niveaux. On peut citer le fait de :

- Disposer d'une vision du territoire,
- Disposer d'éléments pour protéger,
- Disposer d'une connaissance fine pour appréhender l'évolution spécifique des espèces.

Dans le protocole proposé par « Pas de printemps sans Hirondelles », il s'agit à ce que toute observation soit une donnée d'intérêt. Ainsi selon la pression d'observation, les contributions permettent d'appréhender l'un voire les 3 niveaux de renseignement.

Comme il a été évoqué, le niveau de prospection permet de savoir dans quelle mesure un inventaire a été réalisé. Dans tous les cas, la connaissance permet la protection. Cela passe par la sensibilisation mais également par un accompagnement des habitants voire des élus.

Il en va de même pour les informations récoltées, et notamment les types de nids.

Le nombre de nids en bon état permet une démarche de sensibilisation et de protection de l'existant. Quant au nombre de nids détruits, il offre un aperçu de l'état des sites de reproduction.

L'origine d'un nid détruit peut être de nature différente. Un nid est naturellement abimé par le temps. Il finit par tomber parce que non occupé par les hirondelles qui chaque année, les consolident. La destruction du nid peut venir d'autres oiseaux, comme le moineau domestique qui, s'y installant, force les parois du nid, et également par les habitants qui n'acceptent pas les nids sur leur façade et qui ne connaissent pas la réglementation.

Ces informations seront évoquées dans les documents de synthèse par commune.

La quantité de nids observés par espèce et de type « nids occupés » est utilisée pour représenter cartographiquement la densité d'observations pour les prospections partielles. Les prospections sur toute une unité urbaine et sur au moins 2 années, permettent la représentation de la tendance de l'évolution de la population des « Hirondelles » en tableau, en graphique et en carte.

Les nids non-occupés seront alors la différence entre le nombre de nids en bon état et le nombre de nids occupés. Ils ne sont pas traités dans les bilans.

Malgré le grand nombre de villages prospectés, cette année encore, les inventaires sont trop partiels pour en déduire la population d'« Hirondelles » sur le territoire Parc. Toutefois, à l'échelle d'un village, une évolution peut être donnée.

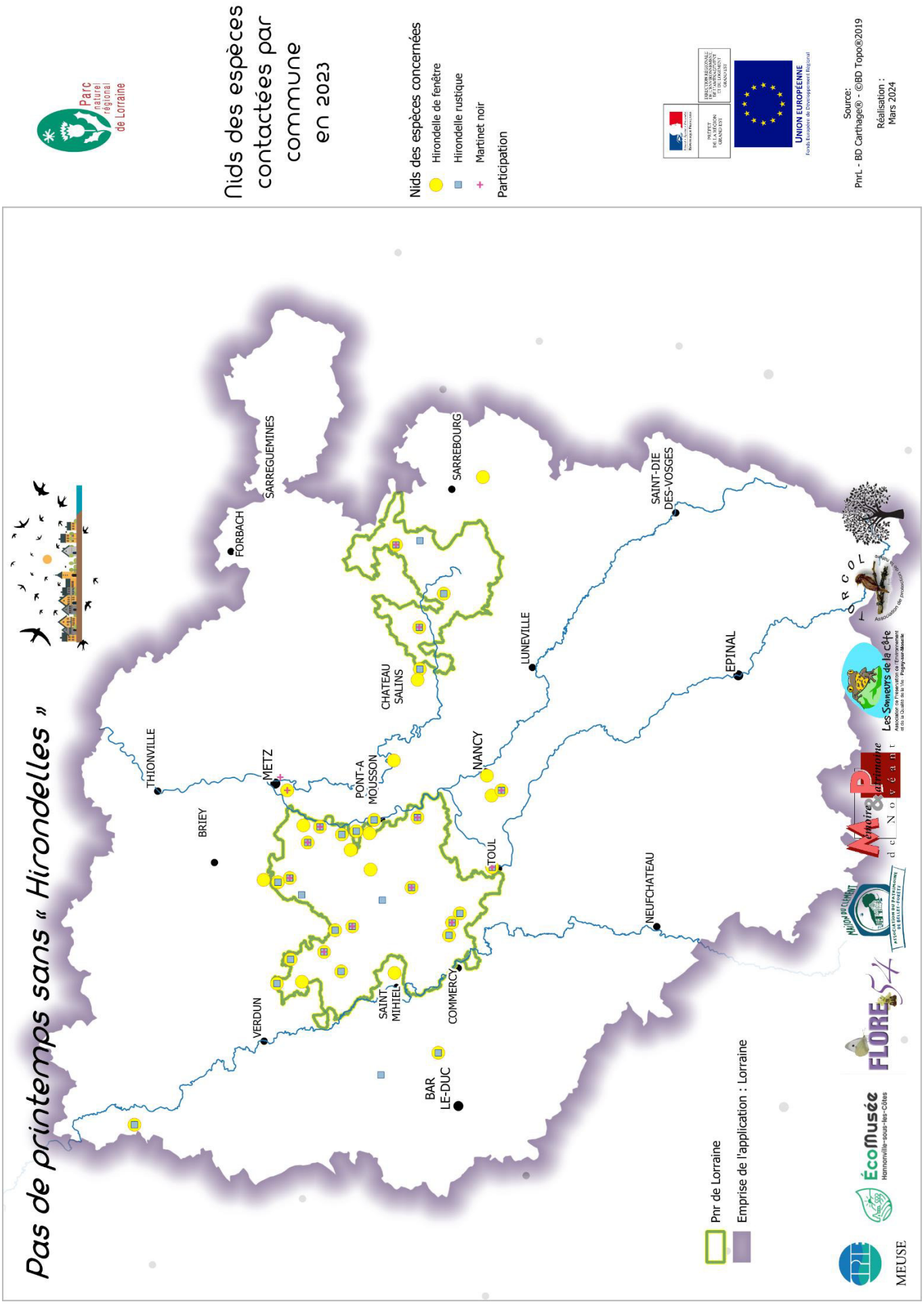

Carte 1 : Répartition des nids observés par espèce et par commune

Commune	Village	Pnr	Est-Ouest	Hirondelle de fenêtre	Hirondelle rustique	Martinet noir
Ancy-Dornot	Ancy-sur-Moselle	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Belles-Forêts	Bisping	PnrL	Zone Est		OUI	
Bernécourt	Bernécourt	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Bonzée	Mesnil-sous-les-Côtes	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Boucq	Boucq	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Château-Salins	Coutures	PnrL - Ville-Porte	Zone Est	OUI		
	Château-Salins	PnrL - Ville-Porte	Zone Est	OUI	OUI	
Chaumont-sur-Aire	Chaumont-sur-Aire				OUI	
Dieulouard	Dieulouard	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Dompierre-aux-Bois	Dompierre-aux-Bois	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Essey-et-Maizerais	Essey-et-Maizerais	PnrL	Zone Ouest		OUI	
Fresnes-en-Woëvre	Fresnes-en-Woëvre	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Gelucourt	Gelucourt	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	
Geville	Corniéville	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
	Geville	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Gorze	Gorze	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Hannonville-sous-les-Côtes	Hannonville-sous-les-Côtes	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Hartzviller	Hartzviller			OUI		
Jarny	Jarny	PnrL - Ville-Porte	Zone Ouest	OUI		
Lavallée	Lavallée			OUI	OUI	
Laxou	Laxou			OUI		
Loudrefing	Loudrefing	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	OUI
Mars-la-Tour	Mars-la-Tour	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Metz	Metz					OUI
Montigny-devant-Sassey	Montigny-devant-Sassey			OUI	OUI	
Montigny-lès-Metz	Montigny-lès-Metz			OUI		OUI
Morville-sur-Seille	Morville-sur-Seille				OUI	
Nancy	Nancy			OUI		
Nomeny	Nomeny			OUI		
Norroy-lès-Pont-à-Mousson	Norroy-lès-Pont-à-Mousson	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Pagny-sur-Moselle	Pagny-sur-Moselle	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	PnrL - Ville-Porte	Zone Ouest	OUI	OUI	
Prény	Prény	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Ronvaux	Ronvaux	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Saint-Médard	Saint-Médard	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	OUI
Saint-Mihiel	Saint-Mihiel	PnrL - Ville-Porte	Zone Ouest	OUI		
Sponville	Sponville	PnrL	Zone Ouest		OUI	
Thiaucourt-Regniéville	Thiaucourt-Regniéville	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Toul	Toul	PnrL - Ville-Porte	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Vandières	Vandières			OUI	OUI	
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
	Viéville-sous-les-Côtes	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Villers-lès-Nancy	Villers-lès-Nancy			OUI	OUI	OUI
Ville-sur-Yron	Ville-sur-Yron	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	

Tableau 1 : Liste des villages où les « Hirondelles » ont été inventoriées en 2023

L’analyse pour chacune des espèces

L’analyse par espèce s’appuie sur la proportion du nombre de nids occupés et sur l’évolution du nombre de nids au fil des prospections. Le tableau présente le nombre de nids occupés au fil des années de prospection des villages ayant été au moins 2 fois prospectés intégralement.

Toutefois, les efforts de prospection peuvent être différents d’une année sur l’autre. Même si certains de ces villages ont été prospectés, ils ne l’ont pas été intégralement au fil des années. Le tableau et les graphiques associés du nombre de nids occupés présentent l’ensemble de leurs inventaires.

Dans les tableaux suivants, la **tendance** synthétise les données de prospection de tout un village. Cette tendance montre si le nombre de nids occupés (donc la population) est en augmentation ou en diminution. Pour ce calcul, toutes les valeurs ne sont pas prises en compte. Seules les valeurs des prospections de la totalité du village sur au moins 2 années sont utilisées. Les valeurs des prospections de la totalité du village sont identifiées en caractère gras. Il ne s’agit pas d’un pourcentage, mais de la pente de la tendance, la pente de la droite de régression.

De plus, évoquer la tendance sur des observations des années antérieures fausserait la perception de l’état de la population. Les tendances proposées sont alors celles où les derniers inventaires de tout le village ont été réalisés en 2023.

Les tableaux indiquent, parmi les villages inventoriés intégralement, tous les inventaires réalisés. Les valeurs des prospections dites « à la commune » sont en caractère gras et attachés d’un astérisque.

Les seuils colorimétriques, ici proposés, sont totalement arbitraires et s’attachent aux valeurs obtenues. Ils sont :

- En vert foncé : entre 10 et 100,
- En vert clair : entre 1 et 10,
- En bleu : à 0,
- En orange : entre -1 et -10,
- En rouge : entre -10 et -100

L'Hirondelle de fenêtre

En 2023, la localisation des nids de l'Hirondelle de fenêtre concerne **12 villages prospectés intégralement**.

On dénombre **693 observations** de nids de cette espèce. Ces observations concernent **630 adresses**. Toutefois pour les 12 villages prospectés intégralement, ce sont **317 adresses** qui sont concernées par la présence de nids.

C'est dans la commune de Pagny-sur-Moselle, que les contributeurs ont dénombré le plus grand de **nids en bon état**, soit **246 nids**. Par village prospecté, cette année se sont, en moyenne, **79 nids en bon état** contre 71 en 2022. Cela représente en fait **3 nids par adresse**.

On visualise, sur la carte ci-dessous, la plus grande densité de nids occupés. Elle se localise à Fresnes-en-Woëvre avec **111** nids occupés. Pour les villages entièrement prospectés, en moyenne, il a été dénombré **47 nids occupés** en 2023 (49 en 2022) et en moyenne en 2023, ce sont **2 nids occupés par adresse**.

La commune de Vigneulles-lès-Hattonchâtel comptabilise le plus grand nombre de **nids détruits (**cf. page12, le sens donné au terme détruit) : **151**. Pour les villages inventoriés dans leur ensemble, ce sont, en moyenne, **60** nids détruits par village et en moyenne en 2023 plus **de 2 nids détruits par adresse.**

En 2023, les contributeurs ont constaté que pour **8 villages**, les habitants ont installé des **nids artificiels**. Et on compte encore **9 villages** où des **dispositifs anti-hirondelles** ont été observés. Le détail des adresses est indiqué dans la synthèse des observations par commune.

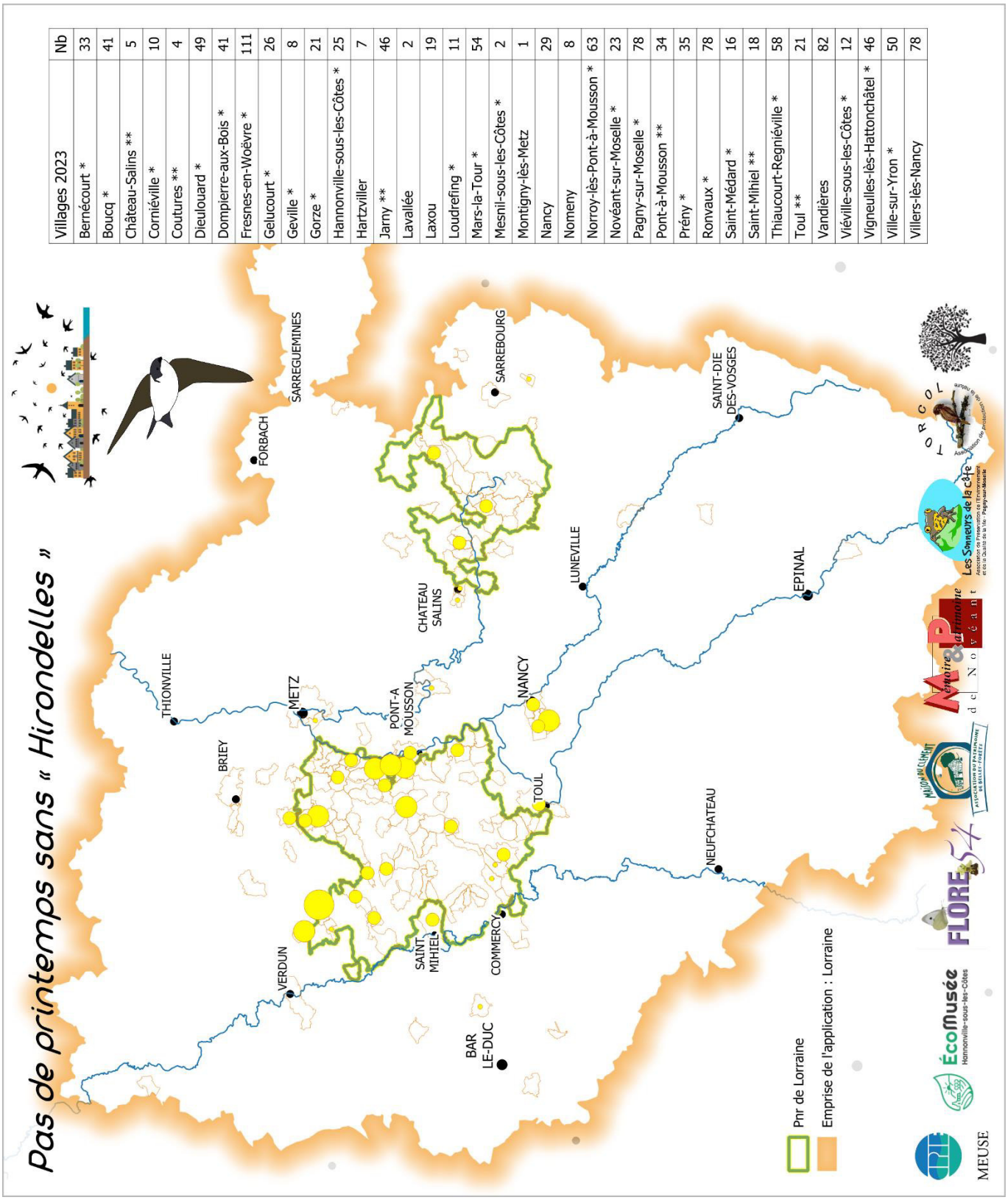

Villages 2023	Nb
Bernécourt *	33
Boucq *	41
Château-Salins **	5
Corniéville *	10
Coutures **	4
Dieulouard *	49
Dompierre-aux-Bois *	41
Fresnes-en-Woëvre *	111
Gelucourt *	26
Geville *	8
Gorze *	21
Hannonville-sous-les-Côtes *	25
Hartzviller	7
Jarny **	46
Lavallée	2
Laxou	19
Loudrefing *	11
Mars-la-Tour *	54
Mesnil-sous-les-Côtes *	2
Montigny-lès-Metz	1
Nancy	29
Nomeny	8
Norroy-lès-Pont-à-Mousson *	63
Novéant-sur-Moselle *	23
Pagny-sur-Moselle *	78
Pont-à-Mousson **	34
Prény *	35
Ronvaux *	78
Saint-Médard *	16
Saint-Mihiel **	18
Thiaucourt-Regniéville *	58
Toul **	21
Vandières	82
Viéville-sous-les-Côtes *	12
Vigneulles-lès-Hattonchâtel *	46
Ville-sur-Yron *	50
Villers-lès-Nancy	78

Carte 2 : Répartition par village du nombre de nids occupés par l'Hirondelle de fenêtre

Communauté de Communes	Commune	Village	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance
CC Côtes de Meuse Woëvre	Apremont-la-Forêt	Apremont			12*	99*					11		
	Chaillon	Chaillon						226*		140*			
	Frémeréville-sous-les-Côtes	Frémeréville-sous-les-Côtes				7*	14*						
	Lachaussée	Lachaussée				63*	51*						
	Nonsard-Lamarche	Lamarche-en-Woëvre			4*	12*		3*					
		Nonsard			97*	157*		276*					
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Norroy-lès-Pont-à-Mousson	Norroy-lès-Pont-à-Mousson									78*	63*	-15
	Pagny-sur-Moselle	Pagny-sur-Moselle			169*	170*	193*	206*		106	2	78*	-14
	Rogéville	Rogéville			39*			41*					
	Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény			47*	47*	43*	31*		21*	33*		
CC du Saulnois	Bourdonnay	Bourdonnay				40*	9*						
	Donnelay	Donnelay				99*	73*						
	Saint-Médard	Saint-Médard						6*				16*	+ 3
	Tarquimpol	Tarquimpol			33*	49*	41*						
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre	Ronvaux	Ronvaux			2	54*						78*	+ 4
CC Mad et Moselle	Ancy-Dornot	Ancy-sur-Moselle			22*	10*	2				0		
	Arnaville	Arnaville			25*	18*	22*	18*					
	Chambley-Bussières	Chambley-Bussières				58*	34*	79*	27*		60*		
	Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle			9*	22*	18*	40*	29*	29*	19	23*	+ 2
	Prény	Prény			21*	27*	35*	42*				35*	+ 2
	Puxieux	Puxieux			116		118*	125*			75*		
CC Orne Lorraine Confluences	Lubey	Lubey				12*	9		13*	5*			
	Ville-sur-Yron	Ville-sur-Yron				60*						50*	-2
CC Sarrebourg Moselle Sud	Belles-Forêts	Bisping				66	72						
CC Terres Touloises	Boucq	Boucq					53	140*		42*		41*	-25

Tableau 2 : Synthèse des relevés de l'Hirondelle de fenêtre pour les villages inventoriés dans leur intégralité

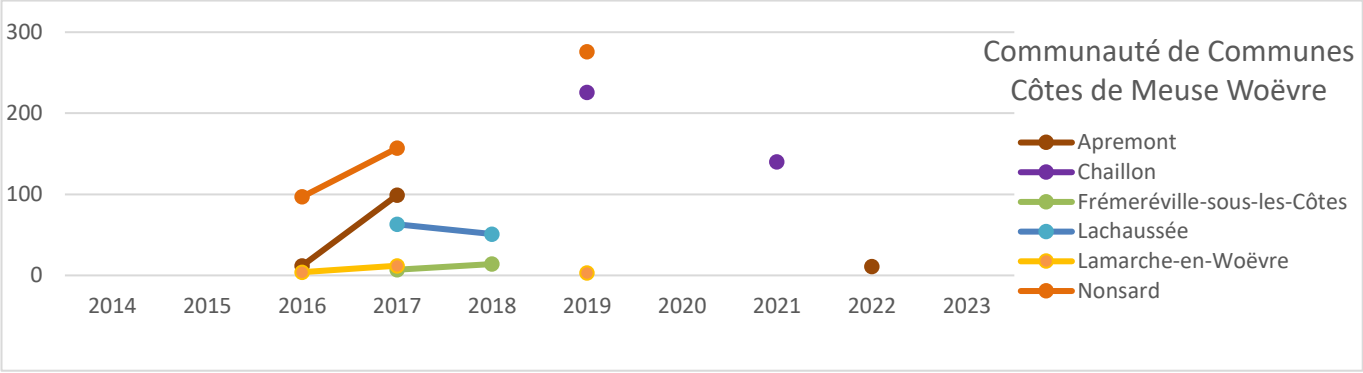

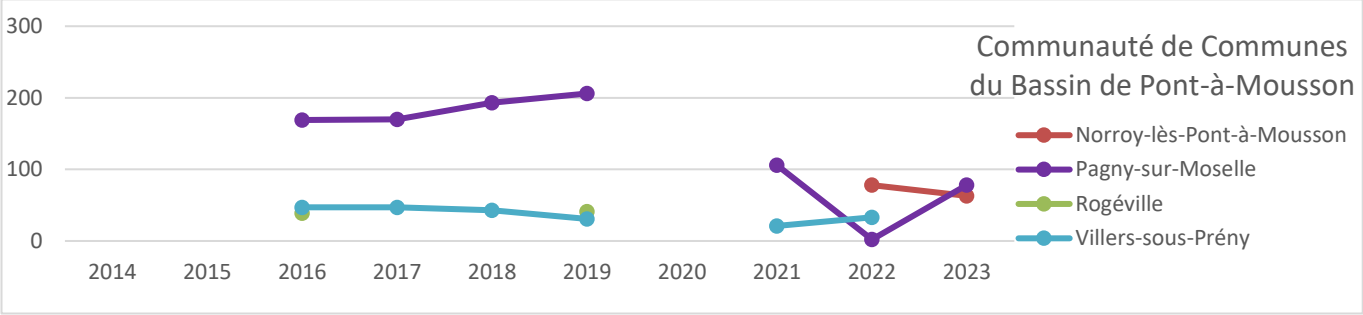

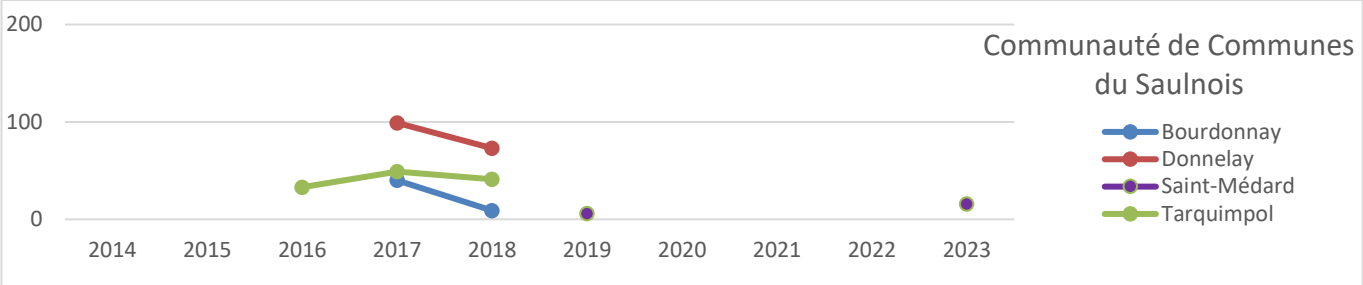

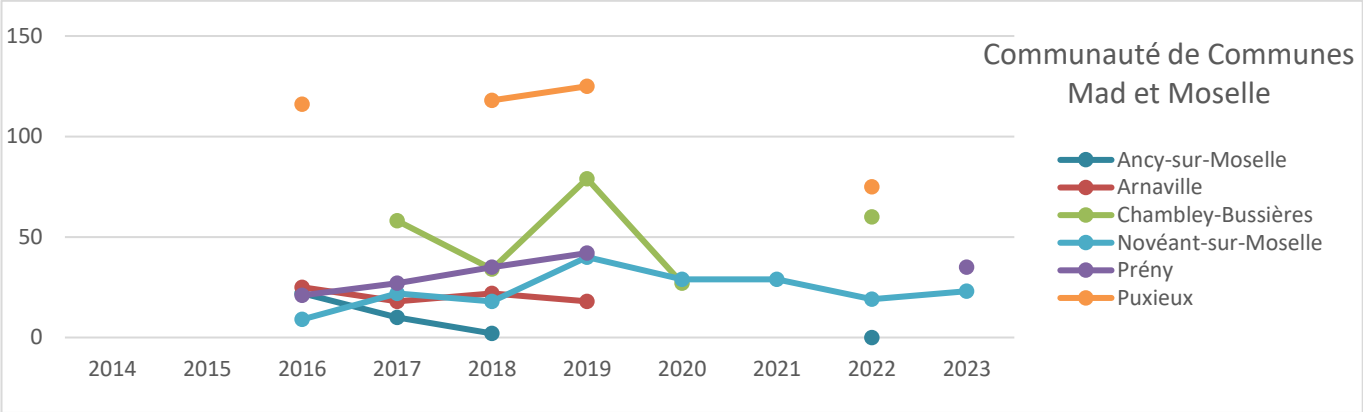

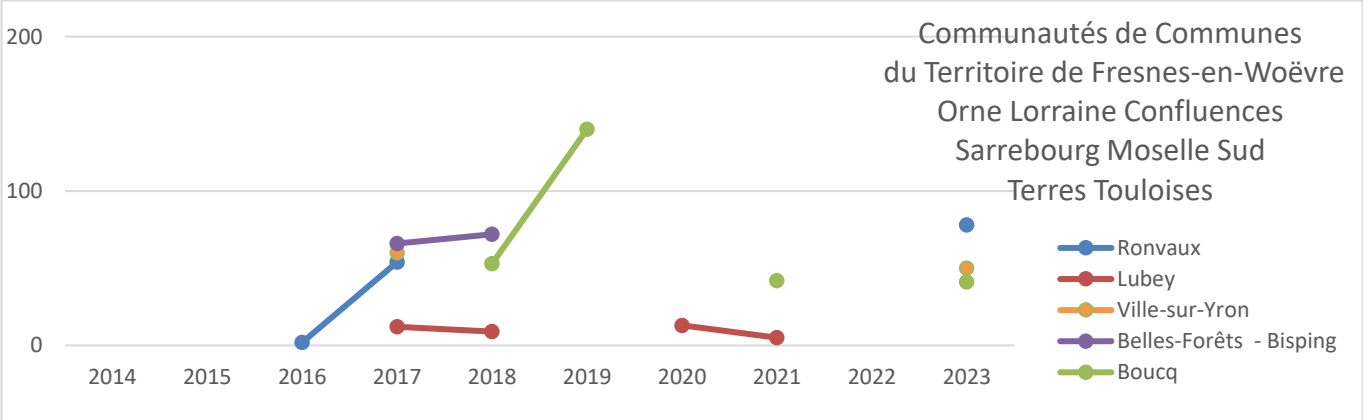

Graphique : Evolution du nombre de nids occupés par l'Hirondelle de fenêtre pour les villages inventoriés dans leur intégralité

L'Hirondelle rustique

En 2023, les contributions ont identifié **93 adresses** où les nids de l'Hirondelle rustique ont été observés. Ce sont les **94 observations** qui en attestent. Pour les **12 villages prospectés entièrement**, ce sont **54 adresses** qui accueillent cette espèce.

C'est à **Saint-Médard** que le plus grand nombre de **nids en bon état** a été dénombré : **50**. **En moyenne en 2023**, on pourrait s'attendre à observer **9 nids en bon état par village et 4 par adresse**.

C'est également à **Saint-Médard** que le plus grand nombre de **nids occupés** a été observé**.** Ce sont **29 nids occupés** alors qu'**en moyenne,** on dénombre **12 nids par village.** Cette année encore, on compte **2 nids occupés par adresse.** La carte ci-dessous, fait apparaître des symboles de faible proportion.

Même si le **nombre moyen de nids détruits** de l'Hirondelle rustique par village est faible : **2**. On dénombre quand même **10 nids détruits** à **Gelucourt**. Est-ce le changement de vocation du ou de plusieurs bâtiments ? Avec la synthèse par commune, des éléments de réponse pourront être apportés.

On dénombre **1 village** dans lequel un ou **des nids artificiels** pour l'Hirondelle rustique ont été installés. Mais **aucun village** n'a vu se développer des **dispositifs anti-hirondelle rustique**.

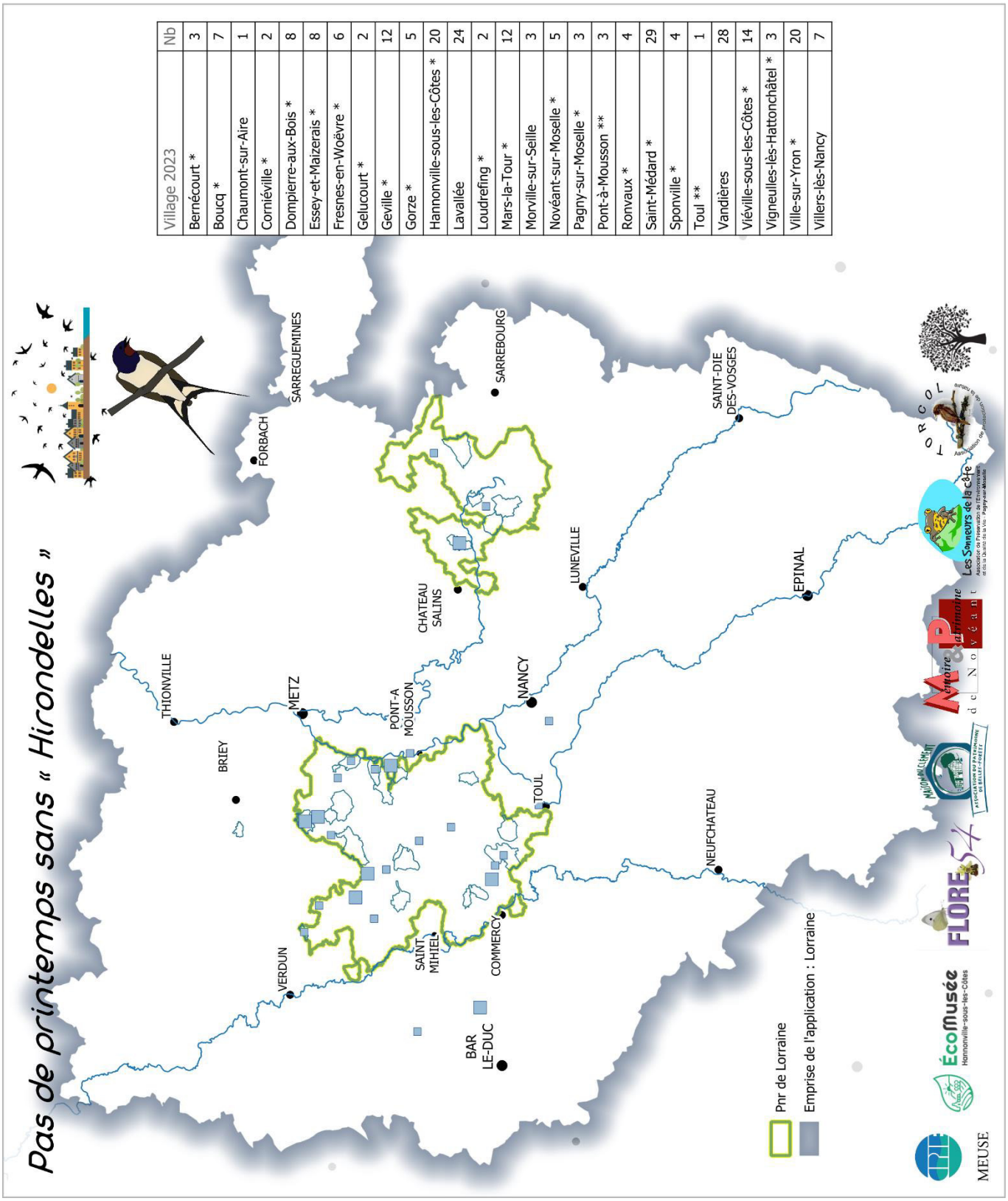

Village 2023	Nb
Bernécourt *	3
Boucq *	7
Chaumont-sur-Aire	1
Corniéville *	2
Dompierre-aux-Bois *	8
Essey-et-Maizerais *	8
Fresnes-en-Woëvre *	6
Gelucourt *	2
Geville *	12
Gorze *	5
Hannonville-sous-les-Côtes *	20
Lavallée	24
Loudrefing *	2
Mars-la-Tour *	12
Morville-sur-Seille	3
Novéant-sur-Moselle *	5
Pagny-sur-Moselle *	3
Pont-à-Mousson **	3
Ronvaux *	4
Saint-Médard *	29
Sponville *	4
Toul **	1
Vandières	28
Viéville-sous-les-Côtes *	14
Vigneulles-lès-Hattonchâtel *	3
Ville-sur-Yron *	20
Villers-lès-Nancy	7

Carte 3 : Répartition du nombre de nids occupés par l'Hirondelle rustique

Communauté de Communes	Commune	Village	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance
CC Côtes de Meuse Woëvre	Apremont-la-Forêt	Liouville			**5***	**5***							
	Chaillon	Chaillon						**12***		**9***			
	Frémeréville-sous-les-Côtes	Frémeréville-sous-les-Côtes				**10***	**9***						
	Lachaussée	Lachaussée				**13***	**6***						
	Nonsard-Lamarche	Lamarche-en-Woëvre				**8***		**6***					
		Nonsard			7*	**44***		**54***					
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny-sur-Moselle	Pagny-sur-Moselle				**4***	**5***	**8***		2		**3***	**0**
	Rogéville	Rogéville			**3***			**6***					
	Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény				**3***					**0***		
CC du Saulnois	Bourdonnay	Bourdonnay				**74***	**17***						
	Donnelay	Donnelay				**148***	**131***						
	Saint-Médard	Saint-Médard						**8***				**29***	5
	Tarquimpol	Tarquimpol			**32***	**52***	33						
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre	Ronvaux	Ronvaux				**7***						**4***	-1
CC Mad et Moselle	Chambley-Bussières	Chambley-Bussières				**2***	**2***	**2***	**2***		**6***		
	Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle			**5***	**3***	**4***	**10***	8	**6***	**6**	**5***	0
	Prény	Prény			**3***	**9***	**0***	**1***					
	Puxieux	Puxieux			13		**13***	**14***			**6***		
CC Orne Lorraine Confluences	Lubey	Lubey				**19***	8		**11***	**9***			
	Ville-sur-Yron	Ville-sur-Yron				**22***						**20***	0
CC Sarrebourg Moselle Sud	Belles-Forêts	Bisping				**57***	**47***						
CC Terres Touloises	Boucq	Boucq					2	**7***				**7***	0
	Lagney	Lagney			2	**23***		**59***					

Tableau 3 : Synthèse des relevés de l'Hirondelle rustique pour les villages inventoriés dans leur intégralité

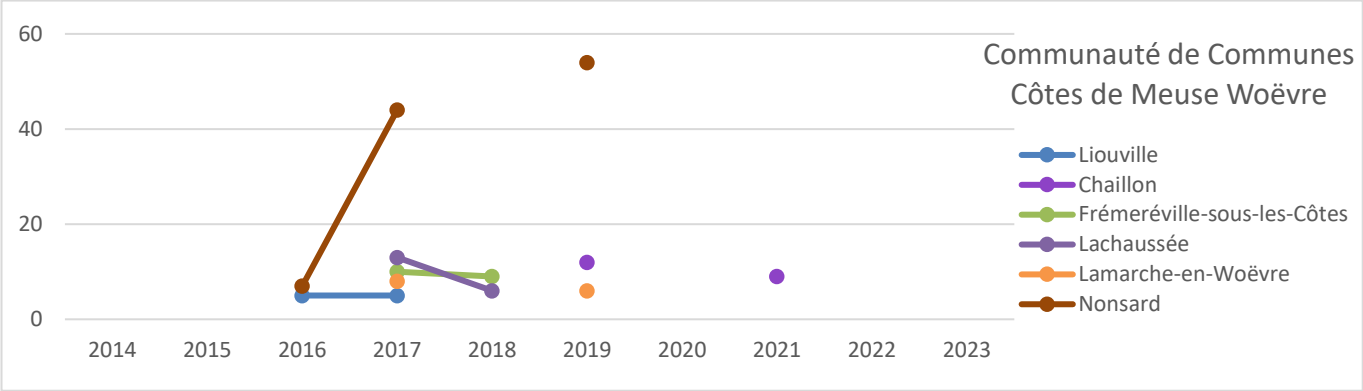

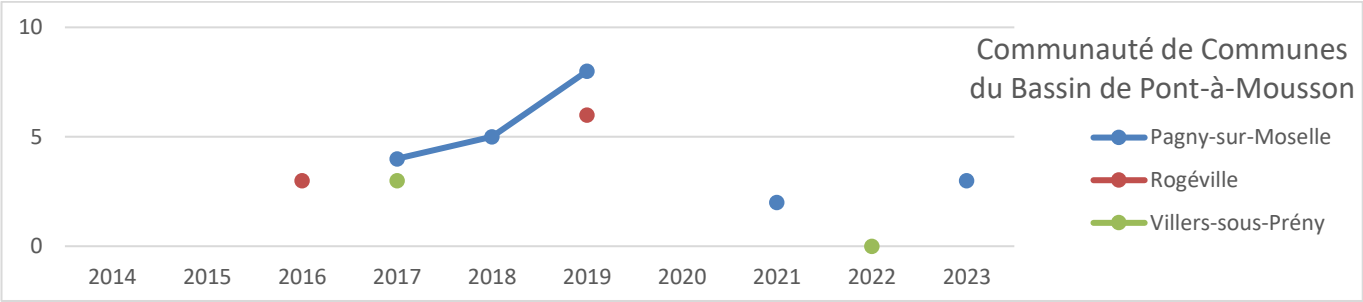

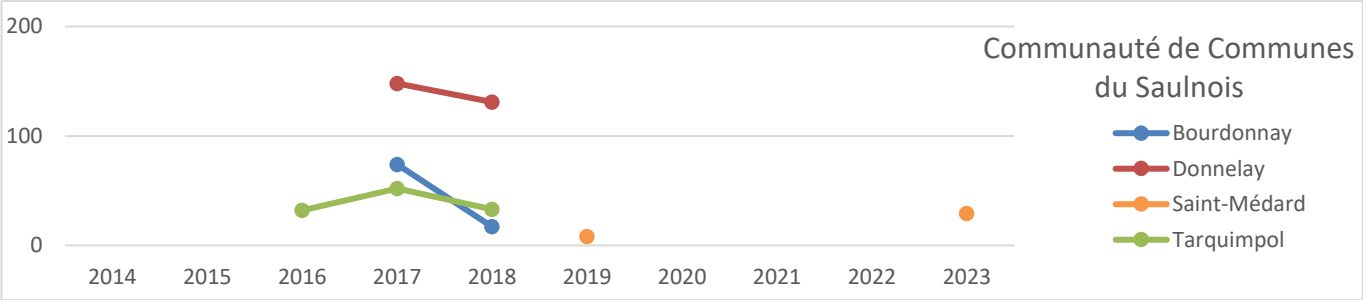

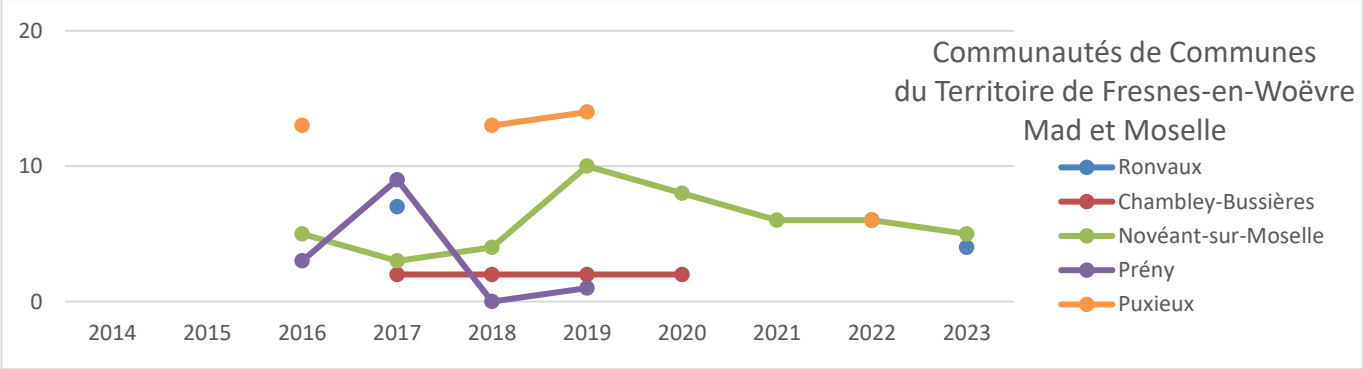

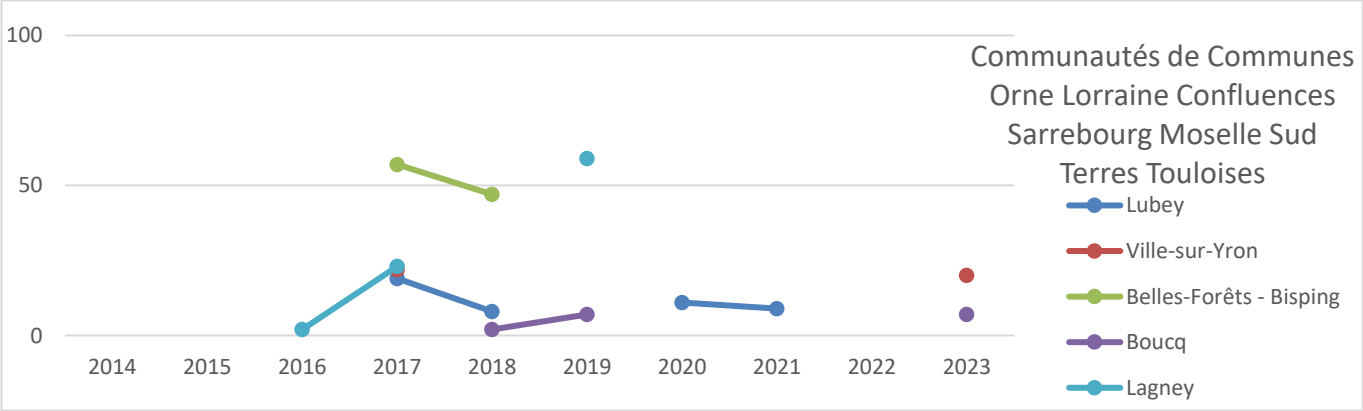

Graphique 1 : Evolution du nombre de nids occupés par l'Hirondelle rustique pour les communes inventoriées dans leur intégralité

Le Martinet noir

Au total **21 observations** concernant **21 adresses** ont été récoltés par les contributeurs.

Sachant l'effort de prospection que cela demande, on dénombre quand même en 2023, **6 villages prospectés** entièrement pour découvrir les nids du Martinet noir. Ces 6 villages sont concernés par **7 adresses**.

Avec **10 nids**, **le plus grand nombre de nids en bon état** a été identifié à **Dieulouard**. On compte **en moyenne, 2 nids en bon état par village** et **1 par adresse.**

Il est étonnant de constater que le plus grand nombre de nids occupés n'est pas de 10 à Dieulouard. En effet, il est difficile d'observer un nid en bon état, sans l'observer occupé.

Le plus grand nombre de nids occupés s'élève au nombre de **4** pour les communes de **Mars-la-Tour** et de **Novéant-sur-Moselle.** En ce qui concerne **le nombre moyen de nids occupés** est identique au nombre de nids en bon état, il est de **2 par village** et de **1 par adresse.**

Parmi les villages inventoriés **en 2023, aucun nid artificiel,** ni **aucun dispositif à leur encontre** n'ont été observé.

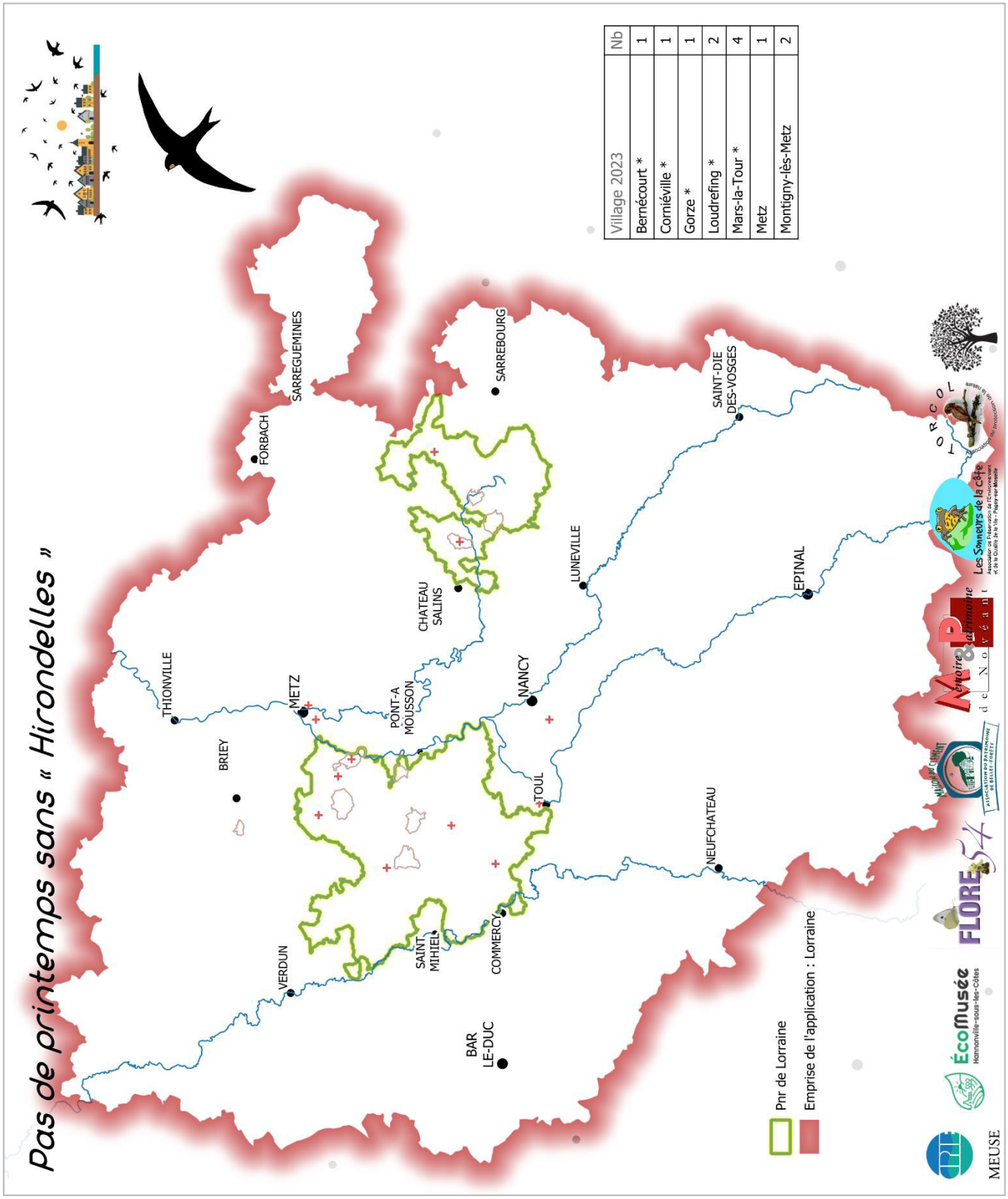

Carte 4 : Répartition du nombre de nids occupés par le Martinet noir

Communauté de Communes	Commune	Village	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance
CC Côtes de Meuse Woëvre	Nonsard-Lamarche	Nonsard				**6***		**9***					
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény				**1***		**1***		**3***	**3***		
CC du Saulnois	Donnelay	Donnelay				**4***	**9***						
	Saint-Médard	Saint-Médard						**2***				**2***	0
	Tarquimpol	Tarquimpol			**0***	**0***							
CC Mad et Moselle	Chambley-Bussières	Chambley-Bussières					**2***	**2***	**2***		**2***		
	Euvezin	Euvezin			**0***	**1***							
	Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle			**8***	**6***	**6***	**7***	2	**3***	7	**4***	-1
CC Orne Lorraine Confluences	Lubey	Lubey							**1***	**1***			

Tableau 1 : Synthèse des relevés du Martinet noir pour les communes inventoriées dans leur intégralité

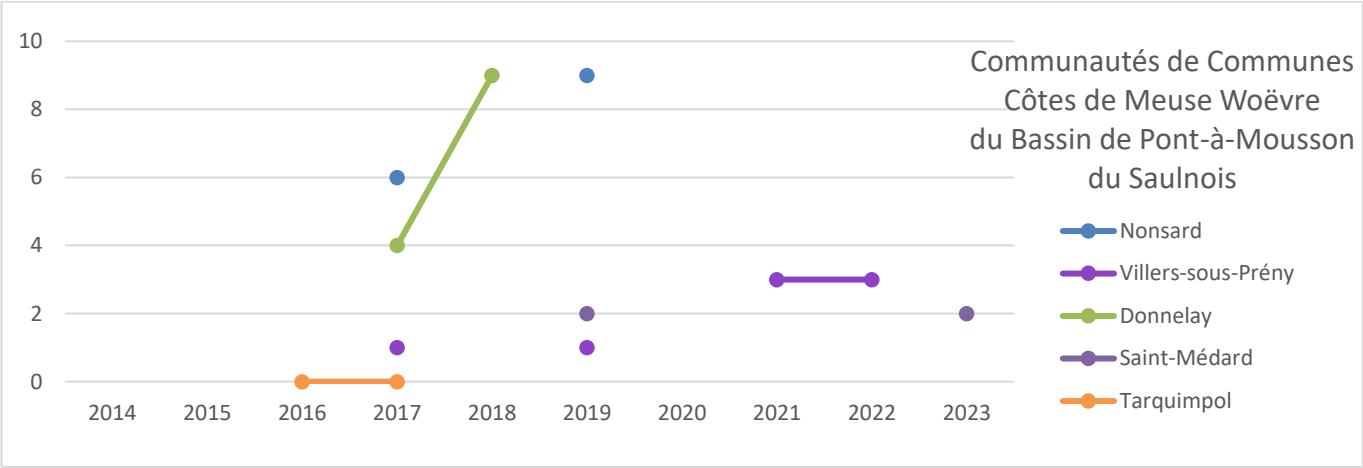

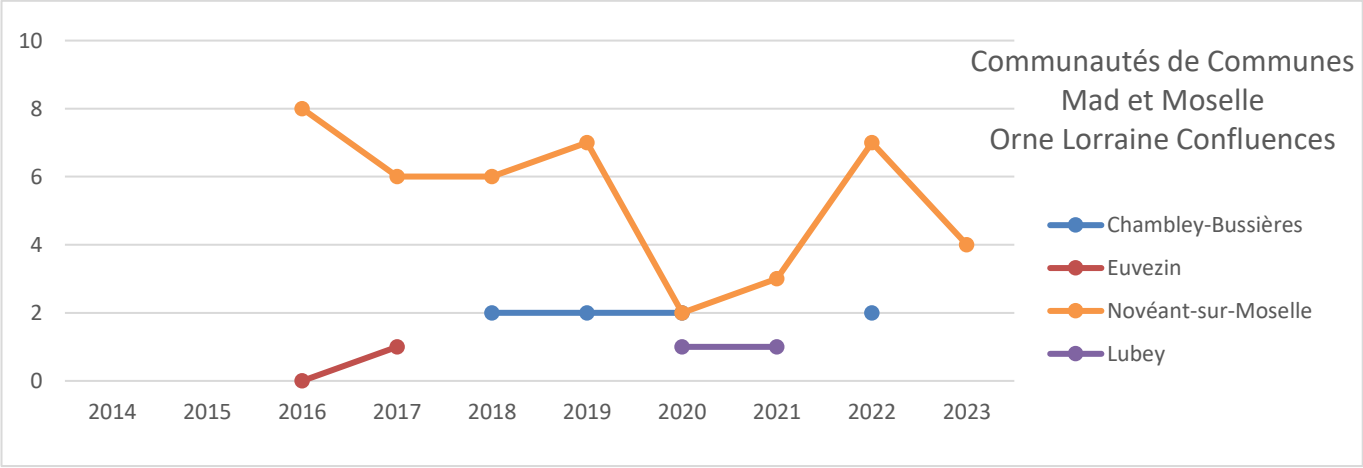

Graphique 3 : Evolution du nombre de nids occupés par le Martinet noir pour les communes inventoriées dans leur intégralité

La réglementation

Eviter - Réduire – Compenser

Tout projet, plan ou programme soumis à évaluation environnementale ou tout projet soumis à diverses procédures relevant du code de l'environnement (c'est-à-dire demandant une autorisation environnementale) s'inscrit dans la **séquence « ERC »** pour **Eviter - Réduire - Compenser.**

Le demandeur doit prouver qu'il a cherché à **éviter** la destruction des milieux (aires de reproduction, aires de développement, aires d'alimentation…) ou des espèces. Si l'évitement est incontournable, il s'agira de **réduire** au minimum les conséquences sur l'état de conservation favorable des populations d'espèces concernées. Si, après ces 2 séquences, il reste un impact, alors il faudra le compenser.

Une telle séquence s'intègre en amont de tout projet. Prenez les devants, anticiper la démarche.

Intervention sur les aires de reproduction

Les Hirondelles et le Martinet noir sont des espèces protégées. Il est alors interdit de mettre les individus et l'espèce en péril, ainsi que leurs aires de reproduction.

Pour ces espèces, leurs aires de reproduction sont directement liées aux habitations humaines. Dans ce contexte, les interventions sur et dans les bâtiments qui accueillent Hirondelles et Martinets, sont directement visées. Cela concerne, par exemple, une rénovation de façade, ou le changement de vocation d'un bâtiment (une ferme en maison d'habitation), etc.

Dans la séquence ERC, les travaux chercheront en premier lieu à ne pas détruire les nids et seront à réaliser en dehors de la période de nidification, à savoir entre le mois d'octobre et le mois de mars de l'année suivante. Si d'aventure le retrait des nids devient incontournable pour la réalisation des travaux ; cela nécessite alors **une procédure de dérogation**.

1- Travaux de façade pouvant impacter la reproduction des Hirondelles de fenêtre

Cette procédure se réalise en 4 étapes.

- La demande d'autorisation de retirer les nids
  - Acquisition du document CERFA
    - Demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées cerfa 13614*01 (voir page 33) et que vous pouvez trouver à cette adresse :
    - http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cerfa_13614_01.pdf
    - La DREAL propose un document d'accompagnement que nous pouvons vous transmettre.
  - Il est nécessaire de s'accompagner d'un tiers, une association ornithologique reconnue pour constituer la demande, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) en est un exemple.
  - La demande devra être justifiée et argumentée. Des compensations devront être proposées s'il y a impact. La demande est déposée à la DREAL.

- Les travaux
  - Le dossier est étudié en 1 à 3 semaines.
  - Les travaux peuvent débuter après accord du préfet. Une notification vous est transmise.
  - Bien sûr, l'intervention se fait hors de toute présence des espèces. Pour les Hirondelles de fenêtre et rustique ainsi que pour les Martinets noirs, les travaux sont réalisables d'octobre à mars.
  - La procédure demande de limiter au maximum l'impact sur les nids présents

- La compensation
  - Si les travaux ont occasionné la destruction de nids, il est impératif de les remplacer au moins à la hauteur du nombre de nids détruits ou abimés.
  - Les mesures compensatoires doivent être mises en place avant le 20 mars.

2 - Nids doubles artificiels pour Hirondelle de fenêtre

3- Nid artificiel pour Hirondelle rustique

- Le suivi de la compensation
  - Accompagner d'un tiers, des inventaires de l'occupation des nids présents sur le bâtiment rénové s'effectuent sur 2 années

4 - Nid artificiel pour Martinet noir

5 - Exemple de pose de nid avec une protection contre les salissures

Le suivi participatif « Pas de printemps sans Hirondelles » vise aussi à informer des mesures de protection des espèces concernées.

Que cela soit les mammifères terrestres, les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les poissons, les mollusques, les espèces végétales, ou les insectes, toutes espèces inscrites dans les arrêtés de protection présenteront une procédure similaire et adaptée à leur groupe d'espèces.

Pour aller plus loin …

Le dossier pourra être déposé à l'adresse suivante :

Chargée de mission espèces protégées - Référent oiseaux DREAL Grand Est
Service Eau Biodiversité et Paysage
Pôle Espèces protégées et expertise naturaliste / Strasbourg
14, rue du Bataillon de Marche n°24
BP 81005 /F
67070 Strasbourg Cedex
sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

Concernant les « Hirondelles » et les autres espèces dépendants des bâtiments humains, le CAUE de Moselle édite des fiches d'information. Vous les retrouverez sur cette page :
https://www.caue57.com/particulier/fiches-particuliers.php?itmCatId=14

Au titre de la protection de la Nature, la séquence « Eviter, Réduire et Compenser les impacts environnementaux » a été confirmé par le Grenelle de l'environnement, du 3 août 2009 et sa mise en œuvre du 12 juillet 2010, dont la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 :
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/definition-de-la-sequence-erc-a19515.html

Des informations complémentaires sur les espèces protégées :
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/especes-protegees-r210.html

La prise en compte de la biodiversité dans le bâti est traitée dans ce guide technique :
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/ressources-pedagogiques-nature-en-ville/biodiversite-et-bati

Des informations complémentaires sur le programme « Pas de printemps sans Hirondelles », vous pouvez contacter au PnrL :

Arnaud BRASSELLE

Parc Naturel Régional de Lorraine
1 rue du Quai CS 80 035
54 702 Pont-à-Mousson Cedex

arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com

cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : .....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....
Adresse : N° ..... Rue .....
Commune .....
Code postal .....
Nature des activités : .....
.....
.....
Qualification : .....
.....
.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☐ Préciser : ……
……
……
……
…

Altération ☐ Préciser : ……
……
……
……

Dégradation ☐ Préciser : ……
……
……
……

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser : ……
……

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : ……
……

Autre formation ☐ Préciser : ……
……

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : ……
ou la date : ……

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : ……
Départements : ……
Cantons : ……
Communes : ……

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐
Mesures de protection réglementaires ☐
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐
Autres mesures ☐ Préciser :……
……

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ……
……
……
……
……
……

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ……
……
……
……

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ……
……
……
……

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à …… le …… Votre signature

Conclusion / Discussion

Le programme « Pas de printemps sans Hirondelles » se veut être programme de sensibilisation et de protection de la biodiversité et notamment des Hirondelles. Naît des inquiétudes du territoire et des associations, la démarche est de toujours rassembler autour des préoccupations communes.

Nous désirons fidéliser l'engagement, sans sur-solliciter les mêmes personnes. Pourtant, la disponibilité des référents, des ambassadeurs est primordiale. En effet, ce projet trouve sa dynamique sur la durée et sur sa constance. De même que stabiliser la démarche tout en se renouvelant, reste au cœur nos réflexions.

Toutefois, il s'agira toujours d'aller à la rencontre des habitants pour informer, pour accompagner. De même, que nous voulons avoir une approche auprès des scolaires.

Pour autant, la communication à grande échelle a toujours sa vertu d'appréhender le plus grand nombre. Et a contrario, il faut communiquer individuellement autour d'outils fonctionnels et faciles d'appropriation par tout-un-chacun pour ouvrir le dialogue.

Perspectives

Pour faire suite à ce suivi participatif, les contributeurs émettent souvent le souhait d'ouvrir le programme « Pas de printemps sans Hirondelles » à d'autres actions.

C'est pourquoi en 2024, va être lancé un appel à candidatures à destination des communes du Parc. Il a pour objectif d'installer des nids d' « Hirondelles » sur ou dans des bâtiments publics. C'est une autre forme de sensibilisation. En effet, l'idée est d'impliquer les habitants à travers des animations de construction de nids et de valorisation des lieux qui accueillent la biodiversité. Ce sont les communes, accompagnées d'associations du programme et soutenues par le Parc, qui pourront mettre en place leurs projets. Selon la réussite du projet, de telles opérations pourront être renouvelées.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site web du Parc et sur le site web l'observatoire du territoire.

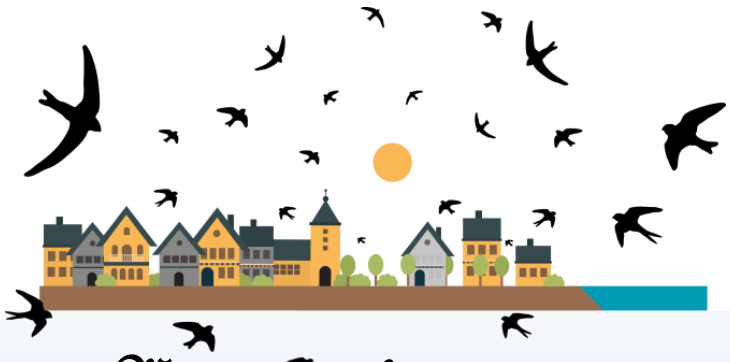

Merci à tous les participants

pour leur implication dans le suivi des Hirondelles !

Une application « Hirondelles » est maintenant disponible pour participer à l'inventaire. Vous y trouverez des compléments d'informations sur les observations et sur les espèces. Cette application est connectée à la base de données naturaliste BOMBINA.

https://hirondelles.pnr-lorraine.com

https://bombina.pnr-lorraine.com/

L'ensemble des observations et des cartographies qui en découlent sont communiquées aux élu-e-s du Parc naturel régional de Lorraine et aux contribu-teur-trice-s des observations. L'ensemble des documents produits sont accessibles également sur le site de l'observatoire du territoire du Parc naturel régional de Lorraine : https://observatoire.pnr-lorraine.com/

Tous les données sont accessibles, libres et gratuites tant soit peu que leur intégrité soit respectée (ne pas dénaturer les informations quelles contiennent) et que la source est mentionnée.

Par ailleurs, le Parc naturel régional de Lorraine participe au SINP. Les données d'observations sont également collectées au niveau régional et national.

Parc naturel régional de Lorraine
rue du Quai, Logis abbatial | 54700 Pont-à-Mousson
Arnaud Brasselle : 07 61 32 91 61 | arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com